

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° DC491096/2016/ONEE-BE**

- Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1  
Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2  
Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1  
Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2  
(Province de Berrechid)

**Pièce I: Avis d'appel d'offres**

**Direction Centrale Distribution  
Direction Régionale Distribution Casablanca**

- Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1  
Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2  
Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1  
Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2  
(Province de Berrechid)

**CONSTITUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

**Pièce I: Avis d'appel d'offres****CONSTITUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le présent dossier d'Appel d'Offres est constitué des pièces suivantes :

- **Pièce I - Avis d'appel d'offres**
- **Pièce II - Règlement de la consultation**
  - Le règlement de la consultation – Dispositions Particulières Travaux (RCDP-Travaux) et ses annexes en particulier :
    - Annexe 1 : Modèle de cautionnement provisoire;
    - Annexe 2 : Modèle de déclaration sur l'honneur;
    - Annexe 3 : Modèle d'acte d'engagement;
    - Annexe 4 : Modèle de déclaration d'intégrité;
    - Annexe 5 : Modèle listes des moyens humains, matériels et références techniques;
    - Annexe 6 : Critères de qualification des moyens humains et matériels
    - Annexe 7 : Modèle fiche de renseignements.
    - Annexe 8 : Nature et consistance des prestations pouvant être sous-traitées
    - Annexe 9 : Modèle des listes du matériel dont la fourniture est à la charge du concurrent.
  - Le règlement de la consultation – Dispositions Générales Travaux (RCDG-Travaux).
- **Pièce III - Cahier des prescriptions spéciales (CPS)**
  - Cahier des Clauses Administratives et Financières Particulières Travaux (CCAFP-Travaux).
  - Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).
- **Pièce IV- Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG-T) applicables aux marchés de travaux passés pour le compte de l'État.**
- **Pièce V- Cahier des prescriptions communes (CPC) :**
  - Cahier des Clauses Administratives et Financières Générales Travaux (CCAFG-Travaux).
  - Cahier des Clauses Techniques Générales (CCTG) composé de :
    - Cahier des Prescriptions Communes Techniques pour réseau Distribution (CPCT).
    - Manuel des Spécifications Techniques de l'ONEE-Branche Electricité.
    - Manuel Descriptif Des prix Type des fournitures et ouvrages pour travaux de construction du réseau de distribution (MDPT).
    - [Le CCTG est téléchargeable à partir du site web de l'ONEE-Branche Electricité : [www.one.ma](http://www.one.ma)].
  - Plan de Prévention ONEE-BE
- **Pièce VI- Bordereau des prix - détail estimatif**

**NOTA :**

- Les dispositions du RCDP et CPS prévalent respectivement sur celles du RCDG-TRAVAUX et CPC.
- Le concurrent est réputé être en possession du RCDG-TRAVAUX, CCAFG-Travaux, CCTG et CCAG-T et avoir pris connaissance des dispositions qui y figurent. Les RCDG-TRAVAUX, CCAFG-Travaux, CCTG, sont téléchargeables sur le site web de l'ONEE - Branche Electricité à l'adresse : <http://www.one.ma> rubrique fournisseurs.
- Les attributions du ministre au niveau du CCAG-T sont données au Directeur Général de l'ONEE.

**Pièce I: Avis d'appel d'offres**

**Direction Centrale Distribution**

**Direction Régionale Distribution Casablanca**

**Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1**

**Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2**

**Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1**

**Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2**

**(Province de Berrechid)**

**PIECE I : AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**Pièce I: Avis d'appel d'offres**

ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE DE L'EAU POTABLE

BRANCHE ELECTRICITE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° DC491096/2016/ONEE-BE

Séance publique

La Direction Régionale Distribution Casablanca de l'ONEE-Branche Electricité, sise à [Bd Ahl Loughlam, BP 2590 Sidi Moumen – Casablanca] lance le présent appel d'offres ouvert qui a pour objet :

Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1

Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2

Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1

Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2

*Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.*

L'estimation du coût des travaux par lot se présente comme suit :

Lot n° 1 : 19 412 160,60 MAD/TVAC ;

Lot n° 2 : 16 228 820,62 MAD/TVAC

Lot n° 3 : 11 343 591,00 MAD/TVAC

Lot n° 4 : 14 760 470,28 MAD/TVAC;

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à **200 000,00 DH par lot.**

La visite des lieux **n'est pas prévue.**

Le dossier de consultation est remis **gratuitement** aux soumissionnaires. Il peut être retiré aux Bureaux de la Direction Approvisionnements et Marchés (DAM): 65, Rue Othman Ben Affan 20 000 Casablanca BP 13498 - Maroc, Tél : (212) (5) 22 66 82 67 - 66 80 21 - Télécopieur (212) (5) 2243 31 12.

Comme il est consultable et téléchargeable sur :

Le portail des marchés publics : <https://www.marchespublics.gov.ma/>

et sur le site web de l'ONEE - Branche Electricité : <http://www.one.ma> rubrique fournisseurs.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un soumissionnaire, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Electricité n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction DAM avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de l'ONEE-Branche Electricité : 65, Rue Othman Ben Affan 20 000 Casablanca B.P. 13 498 - Maroc, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le ...../...../2016 à partir de 9h00 au siège de l'ONEE-Branche Electricité, sis 65, Rue Othman Ben Affan 20 000 Casablanca B.P. 13 498 -Maroc

Branche Electricité.

قطاع الكهرباء

## Pièce I: Avis d'appel d'offres

المملكة المغربية

المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب - قطاع الكهرباء

الإدارة المركزية للتوزيع / المديرية الجهوية للتوزيع بالدار البيضاء

إعلان عن طلب العروض مفتوح

رقم DC491096/2016/ONEE-BE

جلسة علنية

تعن المديرية الجهوية للتوزيع بالدار البيضاء [شمارح / امر لغلام ص.ب. 2590 سيدي مؤمن - الدار البيضاء] للمكتب الوطني

للكهرباء و الماء الصالح للشرب - قطاع الكهرباء عن طلب العروض المتعلق ب

- الجزء 1 : إنشاء خطوط كهربائية من فئة 22كف بداية من مركز التحويل 22-225كف برشيد3 - الشطر الأول  
الجزء 2 : إنشاء خطوط كهربائية من فئة 22كف بداية من مركز التحويل 22-225كف برشيد3 - الشطر الثاني  
الجزء 3 : إنشاء خطوط كهربائية من فئة 22كف بداية من مركز التحويل 22-225كف لعوامر3 - الشطر الأول  
الجزء 4 : إنشاء خطوط كهربائية من فئة 22كف بداية من مركز التحويل 22-225كف لعوامر3 - الشطر الثاني

المستندات التي يتعين على المتنافسين الإدلاء بها مقررّة في الفصل 10 من نظام الاستشارة.

يحدد الثمن التقديري لإنجاز الأشغال بالنسبة لكل جزء كالتالي :

- الجزء 1 : 19 412 160,60 درهم مغربي / مع احتساب الرسوم  
الجزء 2 : 16 228 820,62 درهم مغربي / مع احتساب الرسوم  
الجزء 3 : 11 343 591,00 درهم مغربي / مع احتساب الرسوم  
الجزء 4 : 14 760 470,28 درهم مغربي / مع احتساب الرسوم

يحدد مبلغ الضمانة المؤقتة ب 200 000,00 درهم مغربي لكل جزء

يسلم ملف الاستشارة مجاناً . يمكن سحبه بالعنوان التالي :

- مكتب الصفقات بمديرية التموين والصفقات للمكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب- قطاع الكهرباء

65 زنقة عثمان بن عفان 20000 - الدار البيضاء صندوق البريد 13498 الدار البيضاء - المغرب

الهاتف 21 66 80 21 - 67 82 66 22 (5) (212) الفاكس 12 31 2243 (5) (212)

كما يمكن الاطلاع عليه من خلال شبكة الانترنت بزيارة الموقع الإلكتروني التالية:

▪ البوابة المغربية للصفقات العمومية : <https://www.marchespublics.gov.ma>▪ الموقع الإلكتروني للمكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب - قطاع الكهرباء : <http://www.one.ma>

في حالة إرسال ملف الاستشارة من طرف المكتب إلى أحد المتعاهدين ، بواسطة البريد ، بناء على طلب كتابي المتعاهد

وعلى نفقته، فإن المكتب غير مسؤول عن أي مشكل مرتبط بعدم التوصل بالملف.

يجب تحضير العروض طبقاً لمقتضيات دفتر الحملات لملف الاستشارة و :

- تودع العروض مقابل وصل إلى مكتب الضبط التابع لمديرية التموينيات و الصفقات بعنوان المكتب الوطني

للكهرباء و الماء الصالح للشرب - قطاع الكهرباء المشار أعلاه قبل تاريخ و ساعة عقد الجلسة العلنية لفتح الأظرفة

- أو ترسل عن طريق البريد المضمون مع إشعار بالتوصل إلى مكتب الضبط للمكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب

- قطاع الكهرباء

65 زنقة عثمان بن عفان 20000 - الدار البيضاء صندوق البريد 13498 الدار البيضاء - المغرب قبل تاريخ و ساعة عقد

الجلسة العلنية لفتح الأظرفة

- أو تسلّم إلى رئيس لجنة التحكيم عند بداية الجلسة العلنية لفتح الأظرفة.

ستعقد الجلسة العلنية لفتح الأظرفة بتاريخ ...../...../2016 على الساعة التاسعة صباحاً بمقر المكتب الوطني للكهرباء و الماء

الصالح للشرب- قطاع الكهرباء، الكائن بالعنوان التالي : 65 زنقة عثمان بن عفان 20000 - الدار البيضاء صندوق

البريد 13498 الدار البيضاء - المغرب.

**Pièce II : Règlement de la Consultation**

**Direction Centrale Distribution  
Direction Régionale Distribution Casablanca**

- Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1  
Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2  
Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1  
Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2  
(Province de Berrechid)

**PIECE II : Règlement de la consultation**

**II -1 Règlement de la consultation – Dispositions Particulières Travaux  
(RCDP-Travaux)**

**II -2 Règlement de la consultation – Dispositions Générales Travaux  
(RCDG-Travaux)**

(Téléchargeable sur le site web de l'ONEE - Branche Electricité à  
l'adresse : <http://www.one.ma> --- Rubrique Fournisseurs)

**Direction Centrale Distribution  
Direction Régionale Distribution Casablanca**

- Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1  
Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2  
Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1  
Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2  
(Province de Berrechid)

**Règlement de la consultation – Dispositions Particulières Travaux  
(RCDP-Travaux)**

**Préambule**

Le présent règlement de consultation est établi en vertu des dispositions de l'article 18 du Règlement des achats de l'ONEE. Il comporte deux parties : les dispositions particulières (RCDP-Travaux) et les dispositions générales (RCDG-Travaux). Les deux documents sont reliés par l'ordre de numérotation des articles : les numéros des articles du RCDP-Travaux ne sont pas forcément consécutifs mais correspondent à ceux du RCDG-Travaux.

Dans le cas de divergence entre les dispositions des deux documents, celles du RCDP-Travaux prévalent sur les premières.

Le RCDP-Travaux développe et complète le RCDG-Travaux. Il peut cependant modifier les dispositions du RCDG-Travaux; dans ce cas il en fait mention.

Les dispositions du RCDG-Travaux qui ne sont pas modifiées par le RCDP-Travaux s'appliquent de plein droit.

**Direction Centrale Distribution  
Direction Régionale Distribution Casablanca**

- Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1  
Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2  
Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1  
Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2  
(Province de Berrechid)

**Règlement de la consultation – Dispositions Particulières Travaux  
(RCDP-Travaux)**

## Sommaire

Article 5.	Groupement.....	12
Article 6.	Composition du dossier d'appel d'offres .....	12
Article 10.	Contenu des dossiers des concurrents .....	13
Article 12.	Variante techniques.....	15
Article 13.	Informations et demande d'éclaircissement .....	15
Article 14.	Réunion ou visite des lieux.....	15
Article 16.	Présentation des dossiers des concurrents .....	15
Article 19.	Délai de validité des offres.....	16
Article 21.	Ouverture et examen des dossiers administratifs, techniques et additifs .....	17
Article 24.	Evaluation des offres techniques .....	18
Article 27.	Classement des offres et choix de l'offre la plus avantageuse .....	18
ANNEXE 1 : Modèle de cautionnement provisoire.....		20
ANNEXE 2 : Modèle de déclaration sur l'honneur.....		21
ANNEXE 3 : Modèle d'acte d'engagement .....		22
ANNEXE 4 : Modele declaration d'integrite .....		23
ANNEXE 5 : Modele listes des moyens humains, matériels et références techniques .....		24
ANNEXE 6 : Critères de qualification moyens humains et matériel .....		25
ANNEXE 7 : Modèle fiche de renseignements.....		28
ANNEXE 8 : Nature et consistance des prestations pouvant être sous-traitées .....		29
ANNEXE 9 : Modèle liste du matériel dont la fourniture est à la charge du concurrent .....		30

**Article 1. Objet de l'appel d'offres**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont relatifs à la création des départs 22kV issus des postes sources ONEE-BE 225/22kV Berrechid III et Laawamer (Province de Berrechid).

Les travaux sont divisés en quatre (4) lots distincts ainsi définis :

Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1

Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2

Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1

Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2 (Province de Berrechid)

Les concurrents peuvent soumissionner pour un lot ; deux lots, trois lots ou pour la totalité des lots.

**Article 5. Groupement**

Les dispositions de l'article 5 du RCDG-Travaux s'appliquent.

**Article 6. Composition du dossier d'appel d'offres**

Le dossier d'appel d'offres comprend :

- **Pièce I - Avis d'appel d'offres.**
  - **Pièce II - Règlement de la consultation :**
    - Le règlement de la consultation – Dispositions Particulières Travaux (RCDP-Travaux) et ses annexes, en particulier :
      - Annexe 1 : Modèle de cautionnement provisoire;
      - Annexe 2 : Modèle de déclaration sur l'honneur;
      - Annexe 3 : Modèle d'acte d'engagement;
      - Annexe 4 : Modèle de déclaration d'intégrité;
      - Annexe 5 : Modèle listes des moyens humains, matériels et références techniques;
      - Annexe 6 : Critères de qualification des moyens humains et matériels
      - Annexe 7 : Modèle fiche de renseignements.
      - Annexe 8 : Nature et consistance des prestations pouvant être sous-traitées
      - Annexe 9 : Modèle des listes du matériel dont la fourniture est à la charge du concurrent.
    - Le règlement de la consultation – Dispositions Générales Travaux (RCDG-Travaux).
  - **Pièce III - Cahier des prescriptions spéciales (CPS) :**
    - Cahier des Clauses Administratives et Financières Particulières Travaux (CAFP-Travaux).
    - Cahier des Clauses Techniques Particulières (CTP) [y compris éventuellement la définition des prix].
  - **Pièce IV - Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG-T) applicables aux marchés de travaux passés pour le compte de l'État.**
  - **Pièce V - Cahier des prescriptions communes (CPC) :**
    - Cahier des Clauses Administratives et Financières Générales Travaux (CAFG-Travaux).
    - Cahier des Clauses Techniques Générales (CTG) composé de :
      - Cahier des Prescriptions Communes Techniques pour réseau Distribution (CPCT).
      - Manuel des Spécifications Techniques de l'ONEE-Branche Électricité.
      - Manuel Descriptif Des prix Type des fournitures et ouvrages pour travaux de construction du réseau de distribution (MDPT).
- [Le CTG est téléchargeable à partir du site web de l'ONEE-Branche Electricité : [www.one.ma](http://www.one.ma)].
- Plan de Prévention ONEE-BE
- **Pièce VI - Bordereau des prix - détail estimatif.**

**Article 10. Contenu des dossiers des concurrents**

Les dispositions de l'article 10 du RCDG-TRAVAUX sont applicables. Néanmoins, les précisions suivantes sont apportées pour les dossiers A, B, C, D et E :

**A - Dossier administratif**

Le dossier administratif doit comprendre :

1. Une **déclaration sur l'honneur**, en un exemplaire unique conforme au modèle (annexe 2) joint au dossier d'appel d'offres, qui doit comporter les mentions prévues à l'article 26 du règlement des achats
2. L'**original du récépissé du cautionnement provisoire** ou l'attestation de la caution provisoire en tenant lieu, le cas échéant, conformément au modèle (annexe 1) joint au dossier d'appel d'offres ;

**En cas de groupement**

Chaque membre du groupement doit fournir :

- une **déclaration sur l'honneur** tel que exigée dans l'alinéa 1) ci-dessous.
- Le **cautionnement provisoire** prévu dans l'alinéa 2) peut être souscrit sous l'une des formes suivantes :
  - au nom collectif du groupement;
  - par un ou plusieurs membres du groupement pour la totalité du cautionnement;
  - en partie par chaque membre du groupement de telle sorte que le montant du cautionnement soit souscrit en totalité.

Dans les 3 cas cités ci-avant, le cautionnement provisoire doit préciser qu'il est délivré dans le cadre d'un groupement.

- Le groupement doit fournir une copie légalisée de la convention constitutive du groupement. Cette convention doit être accompagnée d'une note faisant référence à la consultation et indiquant notamment :
  - La forme du groupement (conjoint ou solidaire).
  - Le mandataire.
  - La durée de la convention (doit couvrir toute la durée d'exécution du marché).
  - La répartition des tâches et le pourcentage d'intervention (sans indiquer les montants) de chaque membre du groupement.

Les établissements publics, en plus des pièces exigées ci-dessus, devront fournir une copie du texte l'habilitant à exécuter les prestations objet du marché.

**B - Dossier technique**

Le dossier technique à fournir doit comporter :

1- Pour les entreprises de droit marocain agréées [de type **MT-BT3**]:

- La **lettre portant agrément ONEE-Branche Electricité** [de type **MT-BT3**], en cours de validité à la date d'ouverture des offres.
- 2- Pour les entreprises de droit marocain non agréées [de type **MT-BT3**] et pour les entreprises étrangères un dossier constitué de :
- la liste des moyens humains selon canevas en annexe 5, accompagnée des CV et des justificatifs de qualification (diplômes, attestations des anciens employeurs...);
  - la liste des moyens matériels (individuels, collectifs et de sécurité) selon canevas en annexe 5
  - la liste des références techniques selon canevas en annexe 5, ainsi que les attestations de fin d'exécution originales ou leurs copies certifiées conformes délivrées par les maîtres d'ouvrages permettant de répondre aux exigences de l'article 21.

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

**Pièce II : Règlement de la consultation : Dispositions Particulières Travaux (RCDP-Travaux)**

En cas de groupement, chaque membre doit fournir lesdits documents qui doivent répondre aux critères définis dans l'article 21 ci-dessous.

Les concurrents peuvent être saisis par la commission pour donner des éclaircissements ou des précisions sur leurs dossiers techniques.

**C - Dossier additif**

Le dossier additif doit comporter :

- a. Pour les entreprises agréées [de type **MT-BT3**] :
  - **Déclaration d'intégrité** selon modèle en Annexe 4 ;
- b. Pour les entreprises de droit marocain non agréées [de type **MT-BT3**], et pour les entreprises étrangères, le dossier additif doit comporter également :
  - **Déclaration d'intégrité** selon modèle en Annexe 4 ;
  - Les **bordereaux préétablis par la CNSS** des 6 derniers mois, donnant la liste du personnel employé et affilié à cet organisme, accompagnés des ordres de virements bancaires correspondants.
  - **L'organigramme de la société** comportant les noms et les fonctions des responsables.
  - **Statut de la société**;
  - les **bilans des 3 derniers exercices**, reconnus conformes par les services du fisc;
  - **l'attestation d'assurances** en cours de validité : Accident de travail et Responsabilité civile;
  - **l'attestation de chiffres d'affaires** des 3 dernières années, délivrée par les services des impôts directs et taxes assimilées;
  - **La fiche de renseignement** selon modèle en Annexe 7.

En cas de groupement, chaque membre doit fournir les pièces citées ci-dessus.

Le groupement doit fournir une note indiquant les pourcentages de chaque membre du groupement réparti sur l'ensemble des prix du bordereau des prix – détail estimatif ou de la décomposition du montant global (**Non chiffré**). Ces pourcentages doivent être concordants avec la répartition précisée au niveau de la note accompagnant la convention de constitution de groupement fournie dans le dossier administratif :

Répartition des prix	Membre 1		Membre 2		...
	MAD	Devise	MAD	Devise	
Prix n°...	...%	...%	...%	...%	...
Prix n°...	...%	...%	...%	...%	...
...	...	...	...	...	...
Quote-part (en %)	...	...	...	...	...

Les concurrents peuvent être saisis par la commission pour donner des éclaircissements ou des précisions sur leurs dossiers additifs.

**D - Offre technique**

L'offre technique, doit comporter :

- un **descriptif technique** donnant des informations sur la conduite du projet, sur l'affectation des ressources ainsi qu'un planning de réalisation détaillant les jalons intermédiaires importants;
- les **listes de matériel MT/BT** complétée par les marques et types proposés dans le cadre du présent A.O selon canevas en annexe 9;
- les **fiches techniques détaillées** relatives au matériel proposé dans le cadre du présent A.O;
- les **originaux ou copies certifiées conformes des rapports d'essais** prévus par les spécifications techniques de référence et éventuellement par le CCTP du présent dossier d'appel d'offres, réalisés par un laboratoire officiel ou accrédité pour les produits qui ne figurent pas sur la liste du matériel agréé par l'ONEE-BE (cf. site web : <http://www.one.ma> – rubrique fournisseurs).

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

**Pièce II : Règlement de la consultation : Dispositions Particulières Travaux (RCDP-Travaux)**

- les **CV des responsables** du projet avec leurs références, dont le Directeur du Projet et les responsables de chantier;
- la **liste du matériel de chantier et du matériel de levage** propriété du concurrent dédié à la réalisation des travaux de construction des réseaux – lignes et postes MT-BT objet du projet;
- des propositions pour l'acquisition en temps voulu par location ou leasing du matériel de levage ou autres matériel de chantier dont le concurrent n'est pas propriétaire;
- La **liste des prestations à sous-traiter** selon canevas en annexe 8.

**E - Offre financière**

Conformément à l'article 27 du Règlement des achats, l'offre financière doit comporter :

- l'**acte d'engagement** dûment rempli selon modèle en annexe 3 du présent cahier des charges, comportant le relevé d'identité bancaire (RIB) et signé par le concurrent ou son représentant habilité, sans qu'une même personne puisse représenter plus d'un concurrent à la fois pour le même marché;
- le **bordereau des prix-détail** estimatif;

En cas de groupement, ce dernier doit présenter un acte d'engagement unique qui doit être signé soit par chacun des membres du groupement, soit seulement par le mandataire si celui-ci justifie des habilitations sous forme de procurations légalisées pour représenter les autres membres. L'acte d'engagement doit également préciser :

- Le mandataire du groupement.
- La forme du groupement (*préciser conjoint ou solidaire*).
- la ou les parties des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à réaliser (*la répartition des tâches doit être indiquée en pleine concordance avec celle présentée dans la déclaration de constitution du groupement fournie dans le dossier administratif*).

**Article 12. Variantes techniques.**

Les dispositions de l'article 12 du RCDG-Travaux, s'appliquent.

L'option B est applicable.

**Article 13. Informations et demande d'éclaircissement**

Un concurrent désirant obtenir des éclaircissements ou renseignements concernant l'appel d'offres ou les documents y afférents, peut prendre contact avec :

*Service Equipement relevant de la Division Technique Distribution Casablanca  
Bd Ahl Loghlam, BP2590 Sidi Moumen – Casablanca  
Tél. : 0522 75 45 01 à 06*

**Article 14. Réunion ou visite des lieux**

Les dispositions de l'article 14 du RCDG-TRAVAUX sont complétées comme suit :

**Il n'est pas prévu** de visite des lieux ni de réunion.

**Article 16. Présentation des dossiers des concurrents**

Les dispositions de l'article 16 du RCDG-TRAVAUX sont complétées comme suit :

Les offres doivent être présentées de la manière suivante :

- La première enveloppe doit contenir le dossier administratif, le dossier technique, le dossier additif **ainsi que le cahier des prescriptions spéciales (CPS) paraphé et signé** par le concurrent ou la personne habilitée par lui à cet effet. Cette enveloppe doit être fermée et cachetée et portant de façon apparente les mentions suivantes :

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

## Pièce II : Règlement de la consultation : Dispositions Particulières Travaux (RCDP-Travaux)

## « Dossiers administratif, technique et additif »

N° AO DC491096/2016/ONEE-BE

Lot n° 1 : Création des départs 22kv à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1

Lot n° 2 : Création des départs 22kv à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2

Lot n° 3 : Création des départs 22kv à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1

Lot n° 4 : Création des départs 22kv à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2

(Province de Berrechid)

[Date et heure de la séance d'ouverture des plis : le ...../...../2016 avant .....h.....].

- La deuxième enveloppe contient l'offre financière. Cette enveloppe doit être fermée et cachetée portant de façon apparente les mentions suivantes :

## « Offre financière : Solution de base »

N° AO DC491096/2016/ONEE-BE

Lot n° 1 : Création des départs 22kv à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1

Lot n° 2 : Création des départs 22kv à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2

Lot n° 3 : Création des départs 22kv à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1

Lot n° 4 : Création des départs 22kv à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2

(Province de Berrechid)

[Date et heure de la séance d'ouverture des plis : le ...../...../2016 avant .....h.....].

- La troisième enveloppe contient l'offre technique. Cette enveloppe doit être fermée et cachetée portant de façon apparente les mentions suivantes :

## « Offre technique : Solution de base »

N° AO DC491096/2016/ONEE-BE

Lot n° 1 : Création des départs 22kv à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1

Lot n° 2 : Création des départs 22kv à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2

Lot n° 3 : Création des départs 22kv à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1

Lot n° 4 : Création des départs 22kv à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2

(Province de Berrechid)

[Date et heure de la séance d'ouverture des plis : le ...../...../2016 avant .....h.....].

Toutes ces enveloppes devront être mises dans un pli fermé et cacheté portant de façon apparente les mentions suivantes :

## « Nom et adresse du soumissionnaire »

N° AO DC491096/2016/ONEE-BE

Lot n° 1 : Création des départs 22kv à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1

Lot n° 2 : Création des départs 22kv à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2

Lot n° 3 : Création des départs 22kv à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1

Lot n° 4 : Création des départs 22kv à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2

(Province de Berrechid)

[Date et heure de la séance d'ouverture des plis : le ...../...../2016 avant .....h.....].

"Le pli ne doit être ouvert que par le Président de la Commission d'Appel d'Offres lors de la séance d'ouverture des plis"

Le CD-ROM qui contient l'offre technique doit être à l'intérieur de l'enveloppe renfermant «L'offre technique».

Le CD-ROM qui contient l'offre financière doit être à l'intérieur de l'enveloppe renfermant «L'offre financière».

En cas de discordance entre les versions électroniques et les dossiers originaux de l'offre, ces derniers feront foi.

Le concurrent prépare deux exemplaires de chaque dossier dont un original indiquant clairement sur les exemplaires "original" et "copie".

### Article 19. Délai de validité des offres

Les concurrents restent engagés par leurs offres pendant un délai de **soixante-quinze (75 jours)**, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

**Article 21. Ouverture et examen des dossiers administratifs, techniques et additifs**

Les concurrents doivent :

1. avoir fourni tous les documents constituant les dossiers administratif, technique et additif tel que exigé à l'article 10 parties A - B et C ci-dessus.
2. avoir l'Agrément ONEE-BE [de type **MT-BT3**], en cours de validité à la date d'ouverture des dossiers administratifs, techniques et additifs.

ou

- avoir un chiffre d'affaire moyen annuel des 3 dernières années supérieur ou égal à [5MDH (Cinq Millions de Dirhams)];
- avoir au moins une attestation de fin d'exécution pendant les 5 dernières années pour travaux similaires aux prestations objet du présent AO;
- disposer des moyens humains, matériels et de sécurité décrits en annexe 6.

En cas de groupement, celui-ci doit répondre aux exigences énumérées à l'article 140 du règlement des achats, en particulier :

➤ En cas de groupement **conjoint** :

- Chaque membre du groupement conjoint, y compris le mandataire, doit justifier individuellement les capacités juridiques, techniques et financières requises pour la réalisation des prestations pour lesquelles il s'engage. L'appréciation de la capacité financière se fera en fonction de la quote-part de la répartition des prestations indiquée dans la convention constitutive du groupement.
- Le groupement doit répondre dans son ensemble aux critères de qualification exigés (les caractéristiques quantifiables figurant au niveau des attestations de ces membres ne peuvent être cumulées pour justifier la qualification exigée).
- Les membres du groupement doivent justifier individuellement la qualification requise, en nombre, sur la base des attestations de fin d'exécution (appuyées éventuellement par des fiches projets fournies au niveau du dossier additif) de réalisation des prestations pour lesquelles ils s'engagent dans le cadre du marché.

➤ En cas de groupement **solidaire** :

- le groupement doit remplir dans son ensemble (de manière complémentaire et cumulative) les critères financiers et techniques minima.
- les membres du groupement doivent justifier individuellement les critères de qualification exigés, en nombre et en teneur, sur la base des attestations de fin d'exécution (appuyées éventuellement par des fiches projets fournies au niveau du dossier additif) de réalisation de prestations similaires telles que définies au niveau du dernier paragraphe du présent article.

Est considéré projet similaire tout projet de même nature des prestations objet de l'AO et d'un montant supérieur à [10MDH (Dix Millions de Dirhams)].

Les entreprises non agréées dont les offres ont été acceptées ne peuvent prétendre à l'agrément qu'au titre de la procédure agrément et que ladite acceptation ne leur donne droit ni à l'agrément ni à l'acceptation de leurs offres dans le cadre d'un autre appel d'offres.

L'ONEE-Branche électricité se réserve le droit de rejeter après examen des dossiers administratifs, techniques et additifs, l'offre de tout concurrent ayant rencontré des difficultés à réaliser des travaux de même nature que ceux objet du présent AO.

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

## Pièce II : Règlement de la consultation : Dispositions Particulières Travaux (RCDP-Travaux)

**Article 24. Evaluation des offres techniques**

Les dispositions de l'article 24 du RCDG-Travaux s'appliquent.

**Critères d'admissibilité**

- Les concurrents doivent avoir fourni tous les documents constituant l'offre technique exigés à l'article 10-D ci-dessus.
- L'offre technique doit être conforme aux exigences techniques mentionnées au niveau du CPC et du CPS.
- Le matériel proposé dans le cadre de l'AO, doit remplir l'une des conditions suivantes :
  - figurer sur la liste du matériel agréé diffusé sur le site internet de l'ONEE-Branche Electricité ([www.one.ma](http://www.one.ma)).
  - être déclaré conforme, aux spécifications techniques de référence de l'ONEE-Branche Electricité téléchargeables à partir du site web ([www.one.ma](http://www.one.ma)) et aux exigences techniques particulières du CCTP du présent dossier d'appel d'offres.

Dans ce dernier cas, la conformité du matériel est établie, lors de l'évaluation des offres techniques, sur la base des :

- fiches techniques faisant ressortir que le matériel proposé répond en tout point aux spécifications techniques de référence et aux exigences techniques particulières du CCTP du présent dossier d'appel d'offres.
- originaux ou copies certifiées conformes des rapports d'essais prévus par les spécifications techniques de référence et éventuellement par le CCTP du présent dossier d'appel d'offres, réalisés par un laboratoire officiel ou accrédité.

Les types et marques de matériels *acceptés* au stade de l'évaluation des offres techniques, deviennent contractuels.

- Le chef de Projet doit appartenir au mandataire du groupement.

**Article 27. Classement des offres et choix de l'offre la plus avantageuse**

Les dispositions de l'article 27 du RCDG-Travaux s'appliquent.

L'option A est applicable.

**Signature du maître d'ouvrage**

Le Chef du Service Equipement	Le Chef de la Division Technique Distribution	Le Directeur Régional Distribution Casablanca
<p>ONEE / Pôle Industriel Branche Electricité Direction Régionale Casablanca Chef du Service Equipement Signé : En-nassiri NASSIRI</p>	<p>ONEE / Pôle Industriel Branche Electricité Direction Régionale Casablanca Chef de la Division Technique / PI Signé: M. Mohamed MOUKHLES</p>	<p>Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable Branche Electricité Direction Régionale Casablanca Directeur Régional Casablanca - 9 MAI 2016 Signé : Rahhal LAGNAOUI</p>

**Direction Centrale Distribution  
Direction Régionale Distribution Casablanca**

**Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1**

**Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2**

**Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1**

**Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2**

**(Province de Berrechid)**

**Règlement de la consultation – Dispositions Particulières Travaux  
(RCDP-Travaux)**

**ANNEXES**

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

Pièce II : Règlement de la consultation : Dispositions Particulières Travaux (RCDP-Travaux)

## ANNEXE 1 : MODELE DE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

(Constitution d'une caution personnelle et solidaire au titre du cautionnement provisoire)

Je soussigné (nom et prénom ou désignation de l'établissement) (1)

.....;

Profession (ou représenté par) .....Domicile (ou adresse du siège social)

.....;

Déclare me porter caution personnelle et solidaire pour .....

(nom du soumissionnaire ou, s'il s'agit d'un groupement de sociétés, indiquer le nom de chacun des membres du groupement suivi de l'indication "conjoint" ou "solidaire")

(ci-après dénommé "le Soumissionnaire")

.....pour le montant (2) du

cautionnement provisoire auquel est assujéti ledit Soumissionnaire..... (Société ou groupement de société ou membre du groupement)

..... en qualité de .....

(à titre individuel ou en tant que membre du groupement)Dans le cadre de l'appel d'offres ..... (Marché négocié, concours, ...)N°.....relatif à ..... (Objet de la consultation).

Ledit cautionnement s'élevant à .....

Le présent cautionnement provisoire demeurera valable jusqu'au 30<sup>ème</sup> (trentième) jour suivant l'expiration de la période de la validité de l'offre.

Le bénéficiaire dudit cautionnement est l'ONEE-Branche Electricité.

Fait à ..... le .....

Cachet et signature de la Banque

(1) Décision d'agrément pour se porter caution personnelle et solidaire délivrée par le Ministre des Finances sous N° .....en date du.....

(2) Le montant doit être exprimé en valeur et non en pourcentage du montant de l'acte de l'engagement.

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

Pièce II : Règlement de la consultation : Dispositions Particulières Travaux (RCDP-Travaux)

**ANNEXE 2 : MODÈLE DE DÉCLARATION SUR L'HONNEUR**

Appel d'offres ouvert n° DC491096/2016/ONEE-BE relatif à

Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1

Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2

Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1

Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2  
(Province de Berrechid)**A- Pour les personnes physiques**

Je, soussigné : ... [prénom, nom et qualité]

Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,

Tél : ..... - Fax : ..... - Adresse électronique : .....

Adresse du domicile élu : .....

N° d'affiliation à la CNSS [ou autre organisme de prévoyance sociale, à préciser] : ..... (1)

Inscrit au registre de commerce de ..... [localité] sous le n° ..... (1)

N° de la taxe professionnelle ..... (1)

Relevé d'identité bancaire (RIB) : .....

**B- Pour les personnes morales**

Je, soussigné : ..... [prénom, nom en précisant la qualité et les pouvoirs conférés]

Agissant au nom et pour le compte de ..... [raison sociale et forme juridique de la société]

Tél : ..... - Fax : ..... - Adresse électronique : .....

Au capital de : .....

Adresse du siège social de la société : .....

Adresse du domicile élu : .....

N° d'affiliation à la CNSS [ou autre organisme de prévoyance sociale, à préciser] ..... (1)

Inscrite au registre de commerce ..... [localité] sous le n° ..... (1)

N° de la taxe professionnelle ..... (1)

Relevé d'identité bancaire (RIB) : .....

**Déclare sur l'honneur :**

1. Que j'ai lu et approuvé le dossier de consultation et les addenda éventuels ;
2. Que je remplis les conditions de participation prévues à l'article 24 du Règlement des achats de l'ONEE ;
3. Que je m'engage à couvrir, dans les limites et conditions fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;
4. Que je m'engage, si j'envisage de recourir à la sous-traitance :
  - a. que celle-ci ne peut dépasser 50% du montant du marché, ni porter sur le lot ou le corps d'état principal du marché ;
  - b. à m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues à l'article 24 du Règlement des achats et à demander à l'ONEE - Branche Electricité l'acceptation de ces sous-traitants ;
5. Que j'atteste que je ne suis pas en liquidation judiciaire ou en redressement judiciaire ;  
Ou (2)  
Etant en redressement judiciaire, j'atteste que je suis autorisé par l'autorité judiciaire compétente à poursuivre l'exercice de mon activité ;
6. Que je m'engage de ne pas recourir par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption des personnes qui interviennent, à quelque titre que ce soit, dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du marché ;
7. Que je m'engage de ne pas faire, par moi-même ou par personne interposée, de promesses, de dons ou de présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et de son exécution ;
8. Que je m'engage de ne pas être en situation de conflit d'intérêt, tel que prévu dans l'article 151 du règlement des achats de l'ONEE.

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature.

Je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues par l'article 142 du Règlement des achats de l'ONEE relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à ....., le .....

Signature et cachet du Soumissionnaire (3)

(1) Ces mentions ne concernent pas les administrations publiques, les personnes morales de droit public autres que l'Etat. Les concurrents non installés au Maroc devront préciser la référence aux documents équivalents.

(2) Garder une seule des deux formulations selon la situation du déclarant (en redressement judiciaire ou non)

(3) En cas de groupement, chacun des membres doit présenter sa propre déclaration sur l'honneur.

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

Pièce II : Règlement de la consultation : Dispositions Particulières Travaux (RCDP-Travaux)

## ANNEXE 3 : MODÈLE D'ACTE D'ENGAGEMENT

## A - Partie réservée à l'ONEE – Branche Electricité

(1) Appel d'offres ouvert, au rabais ou sur offres des prix n° : ..... du (2).....

(1) Appel d'offres restreint, au rabais ou sur offres des prix n° : ..... du (2).....

Objet du marché : ..... Lot : ..... [A compléter].

passé en application de l'alinéa ... du paragraphe ... de l'article n°17 du Règlement des Achats de l'ONEE.

## B - Partie réservée au concurrent

## a - Pour les personnes physiques

Je (3), soussigné : ..... (prénom, nom et qualité)

agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,

Adresse du domicile élu : .....

Affilié à la CNSS [ou autre organisme de prévoyance sociale, à préciser] sous le n° : ..... (4)

Inscrit au registre de commerce de ..... (localité) sous le n° : ..... (4)

n° de la taxe professionnelle : ..... (4)

## b - Pour les personnes morales

Je (3), soussigné ..... (prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise)

agissant au nom et pour le compte de ..... (raison sociale et forme juridique de la société)

Au capital de : .....

Adresse du siège social de la société : .....

Adresse du domicile élu : .....

Affiliée à la CNSS [ou autre organisme de prévoyance sociale, à préciser] sous le n° : ..... (4)

Inscrite au registre de commerce de ..... (localité) sous le n° : ..... (4)

n° de la taxe professionnelle : ..... (4)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés:

- Après avoir pris connaissance du dossier d'appel d'offres concernant les prestations précisées en objet de la partie A ci-dessus ;
- après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et les difficultés que comportent ces prestations :
  - remets, revêtu(s) de ma signature (un bordereau de prix et un détail estimatif ou la décomposition du montant global) établi(s) conformément aux modèles figurant au dossier d'appel d'offres;
  - m'engage à exécuter lesdites prestations conformément au cahier des prescriptions spéciales (CPS) et moyennant les prix que j'ai établis moi-même, lesquels font ressortir :

- Montant hors T.V.A : ..... (en lettres et en chiffres)

- Montant de la T.V.A (taux en ..... %) : ..... (en lettres et en chiffres)

- Montant T.V.A comprise : ..... (en lettres et en chiffres)<sup>(1)</sup>

L'ONEE se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte ..... (à la trésorerie générale, bancaire ou postal)

(1) ouvert à mon nom (ou au nom de la Société) à ..... (localité), sous le relevé d'identité bancaire (RIB) numéro .....

Fait à ..... le .....

(Signature et cachet du Soumissionnaire)

(1) Supprimer les mentions inutiles.

(2) indiquer la date d'ouverture des plis

(3) lorsqu'il s'agit d'un groupement, ses membres doivent :

- mettre: "Nous, soussignés ..... nous obligeons conjointement ou solidairement (choisir la mention adéquate et ajouter au reste de l'acte d'engagement les rectifications grammaticales correspondantes);
- ajouter l'alinéa suivant: "désignons ..... (prénoms, noms et qualité) en tant que mandataire du groupement".
- préciser la ou les parties des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à réaliser

(4) Ces mentions ne concernent pas les administrations publiques, et les personnes morales de droit public autre que l'Etat. Les concurrents non installés au Maroc devront préciser les données équivalentes dans leur pays d'origine.

**ANNEXE 4 : MODELE DECLARATION D'INTEGRITE**

«Nous déclarons et nous nous engageons à ce que ni nous ni aucune autre personne, y compris parmi nos dirigeants, employés, représentants, partenaire en coentreprise ou sous-traitant agissant en notre nom sur la base de nos instructions en bonne et due forme ou avec notre connaissance et accord, ou avec notre consentement, ne commette ou ne commettra une quelconque Pratique interdite (telle que définie ci-dessous) en rapport avec la procédure d'appel d'offres ou dans le cadre de l'exécution ou de la fourniture de travaux, biens ou services concernant [préciser de quel marché ou appel d'offres il s'agit] (le "Marché"), et à vous informer au cas où une telle Pratique interdite serait portée à l'attention de toute personne chargée, au sein de notre société, de veiller à l'application de la présente déclaration.

Pendant la durée de la procédure d'appel d'offres et, si notre offre est retenue, pendant la durée du Marché, nous désignerons et maintiendrons dans ses fonctions une personne – qui sera soumise à votre agrément, et auprès de qui vous aurez un accès illimité et immédiat – et qui sera chargée de veiller, en disposant des pouvoirs nécessaires à cet effet, à l'application de la présente Déclaration.

Si (i) nous-mêmes ou un dirigeant, employé, représentant ou partenaire en coentreprise, le cas échéant agissant comme indiqué ci-dessus, avons (a) été condamné par un tribunal, quel qu'il soit, pour un délit quelconque impliquant une Pratique interdite en rapport avec n'importe quelle procédure d'appel d'offres ou fourniture de travaux, biens ou services au cours des cinq années précédant immédiatement la date de la présente Déclaration, ou (ii) un quelconque de ces dirigeants, employés ou représentants ou encore le représentant d'un partenaire en coentreprise, le cas échéant, a été renvoyé ou a démissionné de quelque emploi que ce soit parce qu'il était impliqué dans quelque Pratique interdite que ce soit, vous trouverez ci-après des précisions au sujet de cette condamnation, ce renvoi ou cette démission, ainsi que le détail des mesures que nous avons prises, ou prendrons, pour garantir que ni nous ni aucun de nos employés ne commettrons (commettra) aucune Pratique interdite en rapport avec le Marché [donner les détails si nécessaire].

Au cas où le Marché nous serait attribué, nous accordons à l'ONEE et aux auditeurs nommés par l'un ou l'autre d'entre eux, ainsi qu'à toute autorité compétente selon la loi marocaine, le droit d'inspecter nos documents. Nous acceptons de conserver lesdits documents durant la période généralement prévue par la législation en vigueur mais, quoi qu'il en soit, pendant au moins six ans à compter de la date de réception provisoire du Marché. »

A l'effet des présentes dispositions, les expressions suivantes sont définies comme indiqué ci-dessous :

- «Manœuvre de corruption» : fait d'offrir, promettre ou accorder un quelconque avantage indu en vue d'influencer la décision d'un responsable public, ou de menacer de porter atteinte à sa personne, son emploi, ses biens, ses droits ou sa réputation, en rapport avec la procédure de passation des marchés ou dans l'exécution d'un marché, dans le but d'obtenir ou de conserver abusivement une affaire ou d'obtenir tout autre avantage indu dans la conduite de ses affaires.
- «Manœuvre frauduleuse» : déclaration malhonnête ou dissimulation d'informations dans le but d'influencer une procédure de passation d'un marché ou l'exécution d'un marché au préjudice de l'ONEE, et qui comporte des pratiques collusoires entre concurrents (avant ou après la remise des offres) ou entre un concurrent et un consultant ou un représentant de l'ONEE en vue de fixer les prix des soumissions à des niveaux non compétitifs et de priver l'ONEE des avantages d'une mise en concurrence équitable et ouverte.
- «l'ONEE» : la personne désignée comme telle dans les documents d'appel d'offres ou le Marché.
- «Responsable public» : toute personne occupant une fonction législative, administrative, de direction, politique ou judiciaire dans tout pays, ou exerçant tout emploi public dans tout pays, ou tout dirigeant ou employé d'une entreprise publique ou d'une personne morale contrôlée par une entreprise publique de tout pays, ou tout dirigeant ou responsable de toute organisation publique internationale.
- «Pratique interdite» : tout acte qui est une Manœuvre de corruption ou une Manœuvre frauduleuse ou tout acte d'engager, en tant que salariés de l'entreprise, des retraités et des agents en activité de l'Office.

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

Pièce II : Règlement de la consultation : Dispositions Particulières Travaux (RCDP-Travaux)

## ANNEXE 5 : MODELE Listes des moyens humains, matériels et références techniques

## + Liste des moyens humains

Fonction	Prénom et Nom	Ancienneté dans		N° d'immatriculation à la CNSS ou équivalent pour les entreprises étrangères	Qualification	Observation
		le domaine	l'entreprise			

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature et cachet

(préciser le nom et la qualité du signataire)

## + Liste des moyens matériels

Matériels	Quantité	Observation
Matériel informatique : [à préciser]		
Matériel de Chantier : [à préciser]		
Matériel de levage : [à préciser]		

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature et cachet

(préciser le nom et la qualité du signataire)

## + Liste des Références techniques [3 dernières années]

Année	Client	En qualité			S/ traitant	Réalisation		Montant TTC	Attestations (1)
		Entrepreneur				Objet	lieu		
		Membre de Groupement	Mandataire	individuel					

(1) : Mettre F si fournie

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature et cachet

(préciser le nom et la qualité du signataire)

**ANNEXE 6 : Critères de qualification moyens humains et matériel****Construction des réseaux MT-BT (sans plafond) comprenant :**

- Lignes MT et BT (Montage, levage des supports, déroulage et pose du câble);
- Poste MT/BT (équipement H61, poste maçonné, type tour et type bas) ;
- Réseau souterrain MT et BT ;
- Poste MT/MT (équipement du poste MT/MT);
- Equipement des départs 22Kv et extension du jeu de barre MT.

**1- Moyens humains**

- Encadrement technique
  - Responsable Technique
  - Chargé d'affaire
  - Dessinateur
- Encadrement administratif
  - Responsable Administratif
  - Responsable achats et logistique
  - Assistant de direction
- Personnel du chantier
  - 1 Chef de chantier habilité
  - 1 Chef d'équipe ligne habilité
  - 4 Monteurs de lignes habilités
  - 1 Chef d'équipe Poste habilité
  - 2 Monteurs équipement Poste habilité
  - 1 responsable QHSE

**2- Définition des profils**

Fonctions	Profils
Responsable administratif	Cadre diplômé (Bac+4) ou (Bac+2) avec 3ans d'expérience dans le domaine
Responsable achats et logistique	Cadre diplômé (Bac+4) ou (Bac+2) avec 3 ans d'expérience dans le domaine.
Responsable technique	Ingénieur, formation technique bac + 5, bac + 4 avec 3 ans d'expérience dans le domaine technique ou technicien avec 5 ans d'expérience dans le domaine
Chargé d'affaire	Ingénieur ou chef de chantier ayant 3 ans d'expériences dans le domaine
Dessinateur	Diplôme en Dessin ou en DAO ou technicien (Bac + 2) ayant des connaissances dans le domaine de dessin.
Chef de chantier	2 ans d'expérience comme chef de chantier ou chef d'équipe avec 5 ans d'expérience
Chef d'équipe lignes	2 ans d'expérience comme chef d'équipe ou monteur de ligne avec 5 ans d'expérience justifiant d'une formation pratique en réseau souterrain soit par l'ONEE-Branche électricité ou un constructeur de câbles ou un organisme habilité
Chef d'équipe Poste	2 ans d'expérience comme chef d'équipe ou monteur poste avec 5 ans d'expérience
Monteur de ligne	2 ans d'expérience comme monteur de ligne ou ouvrier avec 5 ans d'expérience
Monteur équipement poste	2 ans d'expérience comme monteur de poste ou ouvrier avec 5 ans d'expérience
Responsable QHSE	Cadre diplômé (Bac+4) ou (Bac+2) avec 3 ans d'expérience dans le domaine QHSE
Assistant de direction	Technicien en secrétariat ou 3 ans d'expérience comme assistant de direction.

**3- Moyens matériels**

- Caisse à outils pour travaux électriques
- 1 Sertisseuse pour câble avec jeu de matrices
- Matériel de sécurité conformément à la liste citée au point 7
- 1 Lot de 3 crayons
- 1 Tire-fort 1,5 tonne
- 2 Vérins 3 tonnes
- 1 dynamomètre
- 1 thermomètre
- 1 jeu de jalons

**Pièce II : Règlement de la consultation : Dispositions Particulières Travaux (RCDP-Travaux)**

- 1 lot d'accessoires pour déroulage des câbles (moufles, poulies, grenouilles ...)
- Mesureur de la terre résistante

**4- Liste du matériel composant la caisse à outils pour travaux électriques**

- Caisse à outils vide
- Sacoche à outils vide
- Grimpettes poteau bois à 8 pointes
- Marteau de 500 g
- Massette de 1000g
- Burin de maçon
- Pince universelle
- Pince coupante
- Pince à dénuder
- Pince à sertir pour les petites cosses
- Pince à sertir pour les manchons et les extrémités des câbles
- Chalumeau à gaz portatif
- Clé à molette de 30 mm
- Série de clés plates de 8 à 24 mm
- Couteau d'électricien
- Scie à métaux
- Double mètre
- Perceuse à main électrique
- Niveau à bulles
- Truelles dite langue de chat
- Truelle de maçon
- Corde de traçage avec poudre
- Fil à plomb
- Fourches de levages pour poteau bois
- Barres à mines
- Barre à dame, pioche, pelles terrassier et à curette, tamis
- 1 jeu de tournevis

**5- Liste de matériel de sécurité**

- Appareils de mesure et de contrôle
  - Contrôleur universel (la marque.....et numéro de série .....
  - Telluromètre (appareil de mesure de résistance de terre)
  - Détecteur de tension BT et contrôleur de champs tournant
  - Mesureur d'isolement
- Matériel de sécurité
  - Casques de protection antichoc
  - Lunettes de protection teintées anti UV
  - Lunettes masque anti buée
  - Lunettes, casque de protection et gants pour soudeur
  - Gants de travail
  - Harnais ceinture de sécurité complet
  - Longe avec absorbeur d'énergie
  - Corde de service de 20 mètre synthétique avec poulie et crochet
  - Chaussures de sécurité
- Matériel de secours
  - Boîte médicale de 1er secours
- Tenues de travail
  - Combinaisons ou blouses de travail
  - Vêtements de pluie

**Pièce II : Règlement de la consultation : Dispositions Particulières Travaux (RCDP-Travaux)**

- Echelles
  - Echelle simple de 4 mètres
  - Echelle double de 6 mètres
  
- Equipement de protection collective
  - Gants isolants de manœuvres MT- HT
  - Contrôleur de tension BT
  - Détecteur unipolaire de tension sonore et lumineux 10/30 k
  - 1 DMT et CC pour postes 2° catégorie (complet)
  - 2 DMT et CC pour lignes 2° catégorie (complet)
  - Tapis isolant 41 KV /1mm 1,00x0,60 m
  - Tabouret isolant type extérieur 25kV



## ANNEXE 8 : Nature et consistance des prestations pouvant être sous-traitées

Prestations*	Pourcentage à sous-traiter**	Sous-traitants (Maximum 3 par prestation)	Responsable de la prestation sous-traitée***
Etude topographique et élaboration des plans			
Etude électrique pour le réseau moyenne tension			
Etude de dimensionnement mécanique			
Fondation pour pylône ( massif)			
Levage des poteaux (massif et levage)			
Montage et levage des pylônes			
Déroulage et réglage des câbles électriques			
<b>Total</b>			

\* La liste des prestations à définir pour le cas des travaux objet du projet.

\*\* En aucun cas, la sous-traitance ne peut dépasser 50% du montant du marché

\*\*\* Le responsable est chargé de la supervision et du contrôle des travaux réalisés par le sous-traitant.  
Ce responsable ne peut être remplacé qu'après accord préalable écrit de l'ONEE.

**ANNEXE 9 : Modèle des listes du matériel dont la fourniture est à la charge du concurrent**

Pour être accepté lors de l'évaluation des offres techniques du présent appel d'offres, le matériel dont la fourniture est à la charge des concurrents, doit remplir l'une des conditions suivantes :

- figurer sur la liste du matériel agréé diffusé sur le site internet de l'ONEE-Branche Electricité ([www.one.ma](http://www.one.ma)).
- être déclaré conforme, aux spécifications techniques de référence de l'ONEE-Branche Electricité téléchargeables à partir du site web ([www.one.ma](http://www.one.ma)) et aux exigences techniques particulières du CCTP du présent dossier d'appel d'offres.

Dans ce dernier cas, la conformité du matériel est établie, lors de l'évaluation des offres techniques, sur la base des documents ci-après :

- fiches techniques faisant ressortir que le matériel proposé répond en tout point aux spécifications techniques de référence et aux exigences techniques particulières du CCTP du présent dossier d'appel d'offres.
- originaux ou copies certifiées conformes des rapports d'essais prévus par les spécifications techniques de référence et éventuellement par le CCTP du présent dossier d'appel d'offres, réalisés par un laboratoire officiel ou accrédité.

Les types et marques de matériels *acceptés* au stade de l'évaluation des offres techniques, deviennent contractuels.

Les concurrents devront indiquer le fabricant ou à défaut l'origine, la marque et la référence ou type des produits, qu'ils se proposent d'installer, selon les tableaux ci-après.

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

Pièce II : Règlement de la consultation : Dispositions Particulières Travaux (RCDP-Travaux)

## Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1

## Réseau aérien MT

Désignation article	Type ou référence	Marque	Fabriquant	Pays d'origine
Pylônes métallique galvanisé				
Poteaux béton armé				
Jeu de parafoudres MT				
IACM à C/C 50 A 36 kV				
IACM à C/C 100 A 36 kV				
IACM 36kV SF6 400/400 A 12.5/32 KA				
Chaîne d'isolateur à long fût en matériaux composites Norme de 11 et 16				
Câble Almélec 148 mm <sup>2</sup> , 75.5mm <sup>2</sup> et 34.4mm <sup>2</sup>				
IAT-CT ( Inter. Aérien télécommandé) 100 A sur isolé + terre				
Disjoncteur réenclencheur sur réseau aérien MT 630 A normal (F+M)				

## Réseau souterrain MT

Désignation article	Type ou référence	Marque	Fabriquant	Pays d'origine
Câble isolé au PRC 18/30 kV 5 S26 à champ radial en Aluminium unipolaire				
Boîtes d'extrémité synthétique pour câble Alu ou Cu isolé au PRC 18/30 kV tension d'isolement 36 kV				
Boîtes de jonction pour câble isolé au PRC Alu USP 18/30 kV tension d'isolement 36 kV				
Fourniture et pose cellule interrupteur préfabriquée pour réseau à isolement au SF6 36 kV				
Dispositif de détection de défaut sur câble souterrain MT (DDS)				

## Réseau aérien BT

Désignation article	Type ou référence	Marque	Fabriquant	Pays d'origine
Poteau béton armé classe A				
Câble isolé préassemblé en aluminium				
Accessoires pour câble isolé torsadé				
Connecteurs				

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

Pièce II : Règlement de la consultation : Dispositions Particulières Travaux (RCDP-Travaux)

## Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2

## Réseau aérien MT

Désignation article	Type ou référence	Marque	Fabriquant	Pays d'origine
Pylônes métallique galvanisé				
Poteaux béton armé				
Jeu de parafoudres MT				
IACM à C/C 50 A 36 KV				
IACM à C/C 100 A 36 KV				
IACM 36kV SF6 400/400 A 12.5/32 KA				
Chaîne d'isolateur à long fût en matériaux composites Norme de 11 et 16				
Câble Almélec 148 mm <sup>2</sup> , 75.5mm <sup>2</sup> et 34.4mm <sup>2</sup>				
IAT-CT ( Inter. Aérien télécommandé) 100 A sur isolé + terre				
Disjoncteur réenclencheur sur réseau aérien MT 630 A normal (F+M)				

## Réseau souterrain MT

Désignation article	Type ou référence	Marque	Fabriquant	Pays d'origine
Câble isolé au PRC 18/30 kV 5 S26 à champ radial en Aluminium unipolaire				
Boîtes d'extrémité synthétique pour câble Alu ou Cu isolé au PRC 18/30 kV tension d'isolement 36 kV				
Boîtes de jonction pour câble isolé au PRC Alu USP 18/30 kV tension d'isolement 36 kV				
Fourniture et pose cellule interrupteur préfabriquée pour réseau à isolement au SF6 36 kV				
Dispositif de détection de défaut sur câble souterrain MT (DDS)				

## Réseau aérien BT

Désignation article	Type ou référence	Marque	Fabriquant	Pays d'origine
Poteau béton armé classe A				
Câble isolé préassemblé en aluminium				
Accessoires pour câble isolé torsadé				
Connecteurs				

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

Pièce II : Règlement de la consultation : Dispositions Particulières Travaux (RCDP-Travaux)

## Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1

## Réseau aérien MT

Désignation article	Type ou référence	Marque	Fabriquant	Pays d'origine
Pylônes métallique galvanisé				
Poteaux béton armé				
Jeu de parafoudres MT				
IACM à C/C 50 A 36 KV				
IACM à C/C 100 A 36 kv				
IACM 36kV SF6 400/400 A 12.5/32 KA				
IACT ( Inter. à coupure au creux tension ) 36 kv + terre (F+M)				
Chaîne d'isolateur à long fût en matériaux composites Norme de 11 et 16				
Câble Almélec 148 mm <sup>2</sup> ,75.5mm <sup>2</sup> et 34.4mm <sup>2</sup>				

## Réseau souterrain MT

Désignation article	Type ou référence	Marque	Fabriquant	Pays d'origine
Câble isolé au PRC 18/30 kv 5 S26 à champ radial en Aluminium unipolaire				
Boîtes d'extrémité synthétique pour câble Alu ou Cu isolé au PRC 18/30 kv tension d'isolement 36 kv				
Boîtes de jonction pour câble isolé au PRC Alu USP 18/30 kv tension d'isolement 36 kv				
Cellule interrupteur type préfabriquée pour réseau à isolement au SF6 36 kv				
Dispositif de détection de défaut sur câble souterrain MT (DDS)				

## Réseau aérien BT

Désignation article	Type ou référence	Marque	Fabriquant	Pays d'origine
Poteau béton armé classe A				
Câble isolé préassemblé en aluminium				
Accessoires pour câble isolé torsadé				
Connecteurs				

Branche Électricité

قطاع الكهرباء

Pièce II : Règlement de la consultation : Dispositions Particulières Travaux (RCDP-Travaux)

## Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2

## Réseau aérien MT

Désignation article	Type ou référence	Marque	Fabriquant	Pays d'origine
Pylônes métallique galvanisé				
Poteaux béton armé				
Jeu de parafoudres MT				
IACM à C/C 50 A 36 KV				
IACM à C/C 100 A 36 KV				
IACM 36kV SF6 400/400 A 12.5/32 KA				
Chaîne d'isolateur à long fût en matériaux composites Norme de 11 et 16				
Câble Almélec 148 mm <sup>2</sup> ,75.5mm <sup>2</sup> et 34.4mm <sup>2</sup>				

## Réseau souterrain MT

Désignation article	Type ou référence	Marque	Fabriquant	Pays d'origine
Câble isolé au PRC 18/30 kV 5 S26 à champ radial en Aluminium unipolaire				
Boîtes d'extrémité synthétique pour câble Alu ou Cu isolé au PRC 18/30 kV tension d'isolement 36 kV				
Boîtes de jonction pour câble isolé au PRC Alu USP 18/30 kV tension d'isolement 36 kV				
Cellule interrupteur type préfabriquée pour réseau à isolement au SF6 36 kV				
Dispositif de détection de défaut sur câble souterrain MT (DDS)				

## Réseau aérien BT

Désignation article	Type ou référence	Marque	Fabriquant	Pays d'origine
Poteau béton armé classe A				
Câble isolé préassemblé en aluminium				
Accessoires pour câble isolé torsadé				
Connecteurs				

**Pièce III- Cahier des prescriptions spéciales (CPS)**

**Direction Centrale Distribution  
Direction Régionale Distribution Casablanca**

- Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1  
Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2  
Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1  
Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2  
(Province de Berrechid)

**Pièce III- Cahier des prescriptions spéciales (CPS)**

**III-1 - Cahier des Clauses Administratives et Financières Particulières Travaux  
(CCAFP-Travaux).**

**III-2 - Cahier des Clauses Techniques Particulières (CTP) y compris  
éventuellement la définition des prix.**

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

**Pièce III- Cahier des prescriptions spéciales (CPS) :  
Cahier des Clauses Administratives et Financières Particulières relatives aux  
marchés de Travaux (CCAFP-Travaux)**

**Direction Centrale Distribution  
Direction Régionale Distribution Casablanca**

- Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1**  
**Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2**  
**Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1**  
**Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2**  
**(Province de Berrechid)**

**Cahier des Clauses Administratives et Financières Particulières relatives aux  
marchés de Travaux (CCAFP-Travaux)**

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

**Pièce III- Cahier des prescriptions spéciales (CPS) :  
Cahier des Clauses Administratives et Financières Particulières relatives aux  
marchés de Travaux (CCAFP-Travaux)**

---

**PREAMBULE**

Le Cahier des Clauses Administratives et Financières comporte deux parties : les clauses générales (CCAFG) et les clauses particulières (CCAFP).

Le présent Cahier des Clauses Administratives et Financières concerne les clauses particulières (CCAFP-Travaux).

Il développe, complète les clauses générales qui restent applicables.

Les deux cahiers sont reliés par le numérotage des articles. Les numéros des articles du CCAFP-Travaux ne sont pas consécutifs et suivent ceux des articles du CCAFG-Travaux.

**Pièce III- Cahier des prescriptions spéciales (CPS) :**  
**Cahier des Clauses Administratives et Financières Particulières relatives aux**  
**marchés de Travaux (CCAFP-Travaux)**

### Sommaire

Article 1. Objet du marché .....	39
Article 6. Pièces constitutives du marché.....	39
Article 7. Documents annexés au marché .....	40
Article 13.1 Maître d'ouvrage et maître d'œuvre .....	40
Article 13.4 Sous-traitance .....	40
Article 13.5 Assurances et responsabilité .....	40
Article 15. Délai de réalisation.....	41
Article 16. Prolongation du délai d'exécution .....	41
Article 17. Pénalités de retard .....	41
Article 19-1 Vérification qualitative des fournitures et matériaux.....	41
Article 19-2 Matériel fourni par l'entrepreneur .....	41
Article 26-1 Programme des travaux (calendrier d'exécution) .....	42
Article 33 - Dégâts à l'occasion de l'exécution des prestations.....	42
Article 41.1 Réception en usine.....	43
Article 41.2 Réception Provisoire .....	43
Article 42. Garanties contractuelles .....	43
Article 43 Réception définitive .....	43
Article 45 - Impôts et taxes .....	43
Article 45 - 2 Droits de douane et taxes connexes .....	44
Article 48 - 2 Facturation de l'avance .....	45
Article 48 - 3 Facturation de la retenue de garantie .....	45
Article 48 - 6 Dépôt de la facture.....	45
Article 50 - Révision des prix.....	45
Article 51-1 Cautionnement provisoire .....	45
Article 51.2. Cautionnement définitif : .....	45

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

**Pièce III- Cahier des prescriptions spéciales (CPS) :**  
**Cahier des Clauses Administratives et Financières Particulières relatives aux**  
**marchés de Travaux (CCAFP-Travaux)**

**Article 1. Objet du marché**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont relatifs à la création des départs 22kV issus des postes sources ONEE-BE 225/22kV Berrechid III et Laawamer (Province de Berrechid).

Les travaux sont divisés en quatre (4) lots distincts ainsi définis :

Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kV BERRECHID III – Tranche 1

Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kV BERRECHID III – Tranche 2

Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kV LAAWAMER – Tranche 1

Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kV LAAWAMER – Tranche 2 (Province de Berrechid)

La description des prestations du marché est indiquée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières

**Article 6. Pièces constitutives du marché**

Les pièces contractuelles constituant le marché sont les suivantes, par ordre de priorité décroissante :

1. L'acte d'engagement ainsi que ses avenants éventuels.
2. Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de travaux exécutés pour le compte de l'Etat (CCAG-T), en vigueur.
3. Cahier des prescriptions spéciales (CPS).
  - 3.1. Le Cahier des Clauses Administratives et Financières Particulières Travaux (CCAFP-Travaux).
  - 3.2. Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).
4. Cahier des prescriptions communes (CPC).
  - 4.1. Le Cahier des Clauses Administratives et Financières Générales Travaux (CCAFG-Travaux).
    - Cahier des Clauses Techniques Générales (CCTG) composé de :
      - Cahier des Prescriptions Communes Techniques pour réseau Distribution (CPCT).
      - Manuel des Spécifications Techniques de l'ONEE-Branche Electricité.
      - Manuel Descriptif Des prix Type des fournitures et ouvrages pour travaux de construction du réseau de distribution (MDPT).
      - [Le CCTG est téléchargeable à partir du site web de l'ONEE-Branche Electricité en précisant éventuellement les versions et les tomes applicables].
    - Plan de Prévention ONEE-BE
5. L'offre technique,
6. Le bordereau des prix-détail estimatif.

Les pièces générales mentionnées ci-dessus sont réputées connues de l'entrepreneur même si elles ne sont pas jointes au marché et constituent incontestablement des documents contractuels.

En cas de contradiction ou de différence entre les pièces constitutives du marché, et sauf cas d'erreur manifeste, ces pièces prévaudront :

- Dans l'ordre où elles sont citées dans la liste des pièces constitutives figurant dans le CCAFP-Travaux.
- A défaut d'une telle liste, dans l'ordre mentionné ci-haut.

Les addenda suivent l'ordre hiérarchique du document qu'ils modifient.

Les dispositions du CPS prévalent sur celles du CPC.

- Le concurrent est réputé être en possession du CCAFG, CCTG et CCAG-T et avoir pris connaissance des dispositions qui y figurent. Les CCAFG, CCTG, sont téléchargeables sur le site web de l'ONEE - Branche Electricité à l'adresse : <http://www.one.ma> rubrique fournisseurs.
- Les attributions du ministre au niveau du CCAG-T sont données au Directeur Général de l'ONEE.

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

**Pièce III- Cahier des prescriptions spéciales (CPS) :**  
**Cahier des Clauses Administratives et Financières Particulières relatives aux**  
**marchés de Travaux (CCAFP-Travaux)**

**Article 7. Documents annexés au marché**

Seront ultérieurement annexés au présent marché les pièces suivantes :

- Le planning de réalisation des travaux étalé sur le délai de réalisation contractuel ;
- La liste du matériel HTA et BT dont la fourniture est à la charge du Contractant.

**Article 13.1 Maître d'ouvrage et maître d'œuvre**

**Le maître d'ouvrage :** ONEE – Branche Electricité représenté par son Directeur Général de l'ONEE ou par son délégué.

**Le maître d'œuvre :** [La Direction Régionale Distribution Casablanca].

**Article 13.4 Sous-traitance**

Toute sous-traitance dans le cadre du présent appel d'offres est régie par les règles suivantes :

- Peuvent être sous-traitées, les prestations d'études et de travaux indiquées sur le tableau en annexe 8 du RCDP.
- Les opérations d'achat du matériel à mettre en œuvre ne peuvent être sous-traitées.
- Le sous-traitant doit, selon la nature des prestations objet de la sous-traitance, être : préalablement accepté par l'ONEE, selon les conditions prévues par la réglementation en vigueur.
- La supervision et le contrôle du chantier doivent être assurés par le personnel de l'entrepreneur.
- L'ONEE se réserve le droit de refuser, à tout moment, tout sous-traitant ayant été défaillant dans l'exécution de précédents marchés; le concurrent peut remplacer le sous-traitant écarté dans le délai fixé par l'ONEE.
- La sous-traitance est limitée à 50% du montant du marché.
- L'entrepreneur est tenu, autant que possible, lorsqu'il envisage de sous-traiter une partie du marché, de la confier à des prestataires installés au Maroc et notamment à des petites et moyennes entreprises.

L'entrepreneur peut, à titre exceptionnel, et sur demande écrite et motivée, soumettre à l'accord de l'ONEE, le remplacement ou le rajout d'un sous-traitant, étant entendu que l'ONEE se réserve le droit d'accepter ou d'opposer un refus motivé sur le nouveau sous-traitant proposé, dans le respect des dispositions réglementaires.

L'entrepreneur est tenu de fournir à l'ONEE, les conventions passées avec ses sous-traitants, dûment signées, et ce, au plus tard 15 jours avant le commencement de la réalisation de la prestation sous-traitée. Les conventions doivent préciser la consistance et les clauses contractuelles; l'indication des prix n'étant pas obligatoire.

En cas de non remise des conventions suscitées dans le délai fixé, les sous-traitants ne seraient pas autorisés à entamer la réalisation des prestations y afférentes, le retard engendré étant imputé à l'entrepreneur.

**Article 13.5 Assurances et responsabilité**

L'entrepreneur est tenu de présenter, à ses frais et au plus tard à la réception définitive du marché, la police d'assurance couvrant les risques liés à la responsabilité décennale de l'entrepreneur telle que celle-ci est définie à l'article 769 du dahir du 9 Ramadan 1331 (12 août 1913) formant code des obligations et contrats.

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

**Pièce III- Cahier des prescriptions spéciales (CPS) :**  
**Cahier des Clauses Administratives et Financières Particulières relatives aux**  
**marchés de Travaux (CCAFP-Travaux)**

---

**Article 15. Délais de réalisation**

Les délais de réalisation par lot sont définis comme suit :

**Lot n° 1 : Douze (12) mois ;**

**Lot n° 2 : Douze (12) mois ;**

**Lot n° 3 : Dix (10) mois ;**

**Lot n° 4 : Douze (12) mois ;**

Chaque délai de réalisation est compté à partir de la date l'Ordre de Service de commencer les travaux correspondant au lot en question notifié par l'ONEE jusqu'à l'achèvement des installations prêtes pour être mises sous tension non compris les délais de visites de réception et des essais propres à l'ONEE.

Les délais de réalisation sont indépendants.

**Article 16. Prolongation du délai d'exécution**

Les seuils des intempéries qui sont réputés constituer un événement de force majeure sont définis comme suit :

- La pluie : 20 mm (par jour) ;
- Le vent : 80 km/h.

Le seuil des intempéries donnant lieu à des prolongations de délais doit faire l'objet d'une déclaration par constat contradictoire entre l'ONEE et l'Entrepreneur que la zone où se déroulent les travaux est jugée inaccessible. L'entrepreneur a l'obligation de présenter le bulletin météo correspondant à la période de survenance des intempéries à joindre audit constat contradictoire.

**Article 17. Pénalités de retard**

Les dispositions de l'article 17 du CCAFG-Travaux s'appliquent.

Le montant des pénalités de retard est plafonné à 10% du montant TTC du marché éventuellement modifié ou complété par les avenants intervenus.

**Article 19-1 Vérification qualitative des fournitures et matériaux**

Les dispositions de l'article 19-1 du « CCAFG-Travaux » s'appliquent.

**Article 19-2 Matériel fourni par l'entrepreneur**

Pour être accepté à être installé dans les ouvrages objet du présent marché, le matériel dont la fourniture est à la charge de l'entrepreneur doit figurer sur la liste donnée en annexe 9 du RCDP complétée par les marques et types acceptés au stade de l'évaluation des offres techniques.

L'ONEE - Branche Electricité se réserve le droit d'exiger la production avant ouverture du chantier du certificat attestant la conformité ou l'origine de tout ou partie du matériel.

Le changement de tout matériel après adjudication ne peut être toléré que pour des cas exceptionnels dûment justifiés par l'entrepreneur et après accord écrit de L'ONEE - Branche Electricité.

Toutes les fournitures devront être approuvées par l'ONEE - Branche Electricité avant leurs mises en œuvre. A cet effet, L'entrepreneur doit soumettre la liste définitive du matériel à installer à l'ONEE Branche Electricité pour approbation avant son approvisionnement.

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

**Pièce III- Cahier des prescriptions spéciales (CPS) :**  
**Cahier des Clauses Administratives et Financières Particulières relatives aux**  
**marchés de Travaux (CCAFP-Travaux)**

L'ONEE - Branche Electricité se réserve le droit de demander à l'entrepreneur, avant la réception de l'ouvrage, d'apporter les modifications nécessaires assorties de garanties supplémentaires d'un matériel reconnu conforme dans le cadre du marché, et dont le comportement en exploitation de matériel identique, se serait révélé non satisfaisant.

L'entrepreneur est tenu d'établir une convention avec un laboratoire officiel ou accrédité dans le domaine du génie-civil et qui doit être remise à L'ONEE- Branche Electricité avant le commencement des travaux.

Les travaux à prévoir dans cette convention comporteront notamment :

- les études préliminaires des compositions optimales des bétons et des conditions de mise en œuvre;
- le contrôle de la qualité et de conformité aux spécifications des cahiers de charges des :
  - ciments et matériaux approvisionnés sur le chantier;
  - béton mis en œuvre dans les ouvrages de génie- civil;
  - réfection des chaussées y compris compactage.

Les frais d'établissement de cette convention seront entièrement à la charge de l'entrepreneur dont une copie doit être remise à l'ONEE- Branche Electricité avant le commencement des travaux.

**Article 26-1 Programme des travaux (calendrier d'exécution)**

Dès la notification de l'ordre de service pour commencer les travaux, le planning détaillé présentant les jalons donnés ci-après, doit être daté et remis à l'ONEE.

Le planning détaillé de construction est contractuel et doit préciser les jalons suivants :

- Etudes topographiques et complémentaires.
- Ordres d'achats des fournitures et des équipements et leurs réceptions.
- Délais de mise à disposition sur chantier des fournitures et des équipements et leurs réceptions.
- Délais d'exécution des opérations de montage.

**Article 33 - Dégâts à l'occasion de l'exécution des prestations**

Dès notification de l'ODS, l'Entrepreneur devra effectuer toutes les démarches nécessaires pour l'exécution des prestations objet du marché et remettre à l'ONEE les documents suivants :

- Copie des avis d'ouverture de chantier transmis aux Autorités Locales.
- Liste des propriétés privées contenant noms, prénoms, caïdat et références foncières du terrain ou domaines et ouvrages d'organismes public et autorité locale et préfectorale traversés.
- Recensement des arbres dans la tranchée de passage des lignes et/ou postes MT/BT objet des prestations.
- Liste des dégâts éventuels causés aux cultures durant les travaux à indemniser par l'Entreprise.
- Les certificats de bien vivre délivrés par les Autorités Locales concernées par le passage des lignes et/ou postes MT/BT objet des prestations.

Il reste entendu que :

- L'Entreprise doit se conformer aux dispositions particulières et provisoires que nécessitent les travaux au niveau des traversées des domaines ou d'ouvrages de tiers.

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

**Pièce III- Cahier des prescriptions spéciales (CPS) :**  
**Cahier des Clauses Administratives et Financières Particulières relatives aux**  
**marchés de Travaux (CCAFP-Travaux)**

- Les dégâts causés aux cultures pendant les travaux y compris les arbres fruitiers ou non fruitiers, sont à la charge de l'Entrepreneur.

**Article 41.1 Réception en usine**

A chaque fois qu'il sera jugé nécessaire, l'ONEE se réserve le droit de prévoir la réception en usine ou d'exiger un certificat d'origine ou la fourniture d'échantillons du matériel proposé.

La réception en usine du matériel à mettre en œuvre doit être effectuée par l'entrepreneur ou la personne mandatée par lui.

Les essais de réception doivent être réalisés conformément aux documents techniques de référence. Les rapports d'essais sont à remettre à l'ONEE par l'entrepreneur et ce, avant la réception provisoire de l'ouvrage.

L'ONEE -Branche Electricité se réserve le droit d'assister aux essais de réception en usine.

L'entrepreneur est tenu d'informer l'ONEE-Branche Electricité de la date des essais au moins 3 semaines à l'avance.

**Article 41.2 Réception Provisoire**

Les dispositions de l'article 41-2 du CCAFG-Travaux s'appliquent.

**Article 42. Garanties contractuelles**

Le délai de garantie est fixé à **un (1) an** à dater de la réception provisoire.

NB: A l'expiration du délai de garantie d'un an, l'entrepreneur est dégagé de ses obligations contractuelles, à l'exception de celles qui sont mentionnées ci-dessus ; réserve est faite au profit du maître d'ouvrage de l'action en garantie prévue par l'article 769 du dahir du 9 ramadan 1331 (12 août 1913) formant code des obligations et des contrats. La date de la réception définitive marque le début de la période de garantie définie par le dahir précité.

**Article 43 Réception définitive**

*[Aucune modalité supplémentaire n'est rajoutée].*

**Article 45 - Impôts et taxes**

Il reste entendu que l'entrepreneur fera son affaire de l'importation et du dédouanement de toutes les fournitures et équipements nécessaires à la réalisation des ouvrages du présent marché ainsi que le matériel devant constituer son propre stock pour faire face à ses obligations contractuelles.

Pour toutes les fournitures et équipements importés nécessaires à la réalisation des ouvrages du présent marché, dont le montant est payable en devises étrangères, l'entrepreneur ou son transitaire se chargera de toutes les démarches et de toutes les opérations de dédouanement, déchargement à quai, transit, enlèvement, livraison sur site, etc...

A cet effet, il doit, avant toute expédition, arrêter avec le maître d'œuvre la liste du matériel à importer. Pour permettre à l'ONEE-Branche Electricité de suivre l'évolution des opérations d'importation l'entrepreneur est tenu à l'occasion de la réalisation de chacune de ces opérations, de constituer un dossier approprié à mettre à la disposition de l'ONEE- Branche Electricité aux Bureaux de la Direction

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

**Pièce III- Cahier des prescriptions spéciales (CPS) :**  
**Cahier des Clauses Administratives et Financières Particulières relatives aux**  
**marchés de Travaux (CCAFP-Travaux)**

Approvisionnement et Marchés (DAM) : 65, Rue OTHMANE BEN AFFANE 20 000 CASABLANCA B.P. 13 498 -MAROC, Tél : (212) (5) 22 66 82 67 - 66 80 21 - Télécopieur (212) (5) 2243 31 12.

Ce dossier comprendra en particulier des exemplaires des documents suivants :

- Factures d'expédition.
- Déclaration en douane (D.U.M).
- Copie du connaissement et/ou L.T.A et/ou CMR.
- Attestation d'assurance.
- Bordereau de colisage.

L'entrepreneur fera également son affaire de l'importation temporaire éventuelle de matériel. Il prendra en charge tous les frais y afférents et notamment les droits de douane et taxes.

L'entrepreneur aura à accomplir toutes les formalités pour l'importation et l'exportation de tel matériel, et constituera les cautionnements nécessaires. L'ONEE- Branche Electricité n'interviendra en aucune façon dans cette affaire.

Pour permettre à l'ONEE- Branche Electricité de suivre l'évolution des opérations d'importation et d'exportation temporaire, l'entrepreneur est tenu à l'occasion de la réalisation de chacune de ces opérations, de constituer un dossier approprié à mettre à la disposition de l'ONEE- Branche Electricité aux Bureaux de la Direction Approvisionnement et Marchés (DAM) : 65, Rue OTHMANE BEN AFFANE 20 000 CASABLANCA B.P. 13 498 -MAROC, Tel (212) (5) 22 66 82 67 - 66 80 21 - Télécopieur (212) (5) 2243 31 12.

Ce dossier comprendra en particulier des exemplaires des documents suivants :

- Facture d'importation ou d'exportation.
- Colisage.
- Déclaration douanière.
- Caution Bancaire.

Pour clore ces dossiers, les mains levées douanières correspondantes seront remises à l'ONEE- Branche Electricité.

L'ONEE- Branche Electricité se constituant importateur, il ne pourra souscrire les titres d'importations qu'après désignation par l'entrepreneur ou par son transitaire de la nomenclature douanière Marocaine correspondant à chaque article ou ensemble d'articles de matériels.

L'ONEE- Branche Electricité sera par conséquent dégagé de toute responsabilité quant à la contestation des nomenclatures par la douane, le supplément des droits de douane le retard d'enlèvement des matériels, les frais et risques portuaires ou aéroportuaires qui en découlent seront pris en charge par l'entrepreneur.

**Article 45 - 2 Droits de douane et taxes connexes**

Compte tenu des modalités de paiement de la part en devises étrangères prévues aux marchés et du fait que l'ONEE- Branche Electricité se constitue importateur des fournitures payables en devises étrangères, le règlement des droits de douane et des taxes aura lieu comme suit :

- les droits de douane et taxes connexes, applicables à la part relative aux fournitures importées rendues CIF, seront réglés directement par l'entrepreneur à la recette des douanes marocaines.
- en cas de déclaration douanière de l'entrepreneur faisant ressortir, par erreur, un montant total de fournitures livrées supérieur au montant des fournitures indiquées au présent marché, le supplément de droits de douane résultant de cette erreur de déclaration serait à la charge de l'entrepreneur .

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

**Pièce III- Cahier des prescriptions spéciales (CPS) :**  
**Cahier des Clauses Administratives et Financières Particulières relatives aux**  
**marchés de Travaux (CCAFP-Travaux)**

**Article 48 - 2 Facturation de l'avance**

Une avance de 10% du montant du marché sera réglée à l'entrepreneur, après présentation de la facture accompagnant les documents prévus dans l'article 48.5 du CCAFG.

**Article 48 - 3 Facturation de la retenue de garantie**

La retenue de garantie pourra être remplacée par une garantie bancaire de même valeur. La garantie bancaire correspondant à la retenue de garantie doit être originale, adressée ou déposée à l'adresse :

*Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable – Branche Electricité  
 Pôle Industriel / Direction Régionale Distribution Casablanca  
 Division Administrative et Financière / Service Comptabilité  
 Boulevard Ahl Loghlam Boîte Postale 2590 Sidi Moumen Casablanca*

**Article 48 - 6 Dépôt de la facture**

La facture doit être adressée ou déposée à la même adresse citée à l'article 48-3 ci-dessus.

**Article 50 - Révision des prix**

Les prix du présent marché sont : *fermes et non révisables*.

**Article 51-1 Cautionnement provisoire**

Le montant du cautionnement provisoire par lot est de [200 000,00 MAD] (Deux cent mille Dirhams).

**Article 51.2. Cautionnement définitif :**

Le cautionnement définitif est prévu

**Signature du maître d'ouvrage**

Le Chef du Service Equipement	Le Chef de la Division Technique Distribution	Le Directeur Régional Distribution Casablanca
<p align="center"><i>ONEE / Pôle Industriel            Branche Electricité            Direction Régionale Casablanca            Chef du Service Equipement            Signé : En-nassir</i></p>	<p align="center"><i>ONEE / Pôle Industriel            Branche Electricité            Direction Régionale Casablanca            Chef de la Division Technique / PI            Signé: M. Mohamed MOKHJESS</i></p>	<p align="center"><i>Office National de l'Electricité            et de l'Eau Potable            Branche Electricité            Direction Régionale Distribution Casablanca            Directeur Régional Casablanca            " 9 MAI 2016            Signé : Rahhal LAGNAOUI</i></p>

**Direction Centrale Distribution  
Direction Régionale Distribution Casablanca**

- Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1  
Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2  
Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1  
Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2  
(Province de Berrechid)

**Pièce III- Cahier des prescriptions spéciales (CPS) :**

**III - 2 Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)**

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

**Pièce III- Cahier des prescriptions spéciales (CPS) :**  
**III - 2 Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)**

**Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1  
 (Province de Berrechid)**

**OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le lot n° 1 du présent appel d'offres a pour objet la création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1(Province de Berrechid)

**DESCRIPTION DES OUVRAGES**

Le lot n° 1 du présent appel d'offres concerne l'exécution des travaux de création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1 dont les longueurs sont réparties comme suit :

Nom du Départ	réseau MT à réaliser en aérien 148mm <sup>2</sup> (km)	réseau MT à réaliser en souterrain 240mm <sup>2</sup> (km)	réseau MT 34,4mm <sup>2</sup> à renforcer en 148mm <sup>2</sup> en aérien (km)	réseau MT 75,5mm <sup>2</sup> à renforcer en 148mm <sup>2</sup> en aérien (km)
EL GARA	19	0,2	9	
JAQMA	8	0,2		
BEN AHMED	7,5	0,3		20
CENTRE EST	12	5		
<b>TOTAL</b>	<b>46,5</b>	<b>5,7</b>	<b>9</b>	<b>20</b>

Les travaux seront conformes au plan qui sera remis par l'ONEE-BE au Contractant lors de la réalisation.

Le matériel est dénombré ci-après au bordereau des prix détail estimatif.

D'une façon générale, tous les travaux doivent être exécutés conformément aux normes en vigueur, aux règles de l'art, et aux règles et spécifications de l'ONEE-BE. Les descriptifs, ci-après, sont donnés à titre indicatif.

**PROCEDURE A SUIVRE POUR LE MATERIEL A DEPOSER :**

Les prix du matériel déposé ci-après sont fixés par le présent cahier des charges comme suit :

Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire DH/HT	Prix total DH/HT
Moins-value pour récupération y compris dépose d'une gamme de ligne 22 KV Almelec plat (poteau BA) section 34,4 mm <sup>2</sup>	9	KM	-2 601,00	-23 409,00
Moins-value pour récupération y compris dépose d'une gamme de ligne 22 KV Almelec plat (pylône+ BA) section 75,5mm <sup>2</sup>	20	KM	-9798,00	-195 960,00

- Le contractant doit présenter un carnet de piquetage de dépose précisant le quantitatif et le type du matériel avant sa dépose ;
- Ce carnet de piquetage à valider contradictoirement sur le terrain et à valider avec le responsable du Service Equipement relevant de la Direction Régionale Distribution Casablanca;
- Le carnet de récolement doit mentionner les désignations et les quantités du matériel réellement déposées sur chantier, le matériel irrécupérable à détruire sur place et matériel réutilisé dans le cadre du même chantier;
- Etablissement d'un PV de dépose contradictoirement avec le contractant ;
- Pour le reste du matériel déposé, le contractant procèdera, conformément aux dispositions contractuelles, au regroupement du matériel déposé en isolant le matériel à récupérer incluant celui à réutiliser et à transférer au magasin concerné.
- Le matériel déposé par le contractant, ne faisant pas l'objet de vente, sera rentré par ce dernier et à ses frais aux Magasins de l'ONEE-BE relevant de la DR Casablanca, contre un bon de décharge signé par le magasinier, à l'exception des poteaux en B.A. irrécupérable à détruire sur place.
- La liquidation du décompte définitif ainsi que la libération du cautionnement, le cas échéant, ne seront effectuées qu'après déduction du montant intégral de la facture de vente du matériel déposé par l'entreprise concernée.

**MATERIEL FOURNI PAR L'ONEE / Branche Electricité**

L'ONEE / Branche Electricité ne fournira aucun matériel.

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

**Pièce III- Cahier des prescriptions spéciales (CPS) :**  
**III - 2 Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)**

**Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2  
 (Province de Berrechid)**

**OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le lot n° 2 du présent appel d'offres a pour objet la création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2(Province de Berrechid)

**DESCRIPTION DES OUVRAGES**

Le lot n° 2 du présent appel d'offres concerne l'exécution des travaux de création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2 dont les longueurs sont réparties comme suit :

Nom du Départ	réseau MT à réaliser en aérien 148mm <sup>2</sup> (km)	réseau MT à réaliser en souterrain 240mm <sup>2</sup> (km)	réseau MT 34.4mm <sup>2</sup> à renforcer en 148mm <sup>2</sup> en aérien (km)	réseau MT 75.5mm <sup>2</sup> à renforcer en 148mm <sup>2</sup> en aérien (km)
MOUALINE EL OUED		7,5		
LAMBARKIYINE	8	0,2		4,5
ADNANE	14	8	1	
RIAH		8,3		
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>4,5</b>

Les travaux seront conformes au plan qui sera remis par l'ONEE-BE au Contractant lors de la réalisation.

Le matériel est dénombré ci-après au bordereau des prix détail estimatif.

D'une façon générale, tous les travaux doivent être exécutés conformément aux normes en vigueur, aux règles de l'art, et aux règles et spécifications de l'ONEE-BE. Les descriptifs, ci-après, sont donnés à titre indicatif.

**PROCEDURE A SUIVRE POUR LE MATERIEL A DEPOSER :**

Les prix du matériel déposé ci-après sont fixés par le présent cahier des charges comme suit :

Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire DH/HT	Prix total DH/HT
Moins-value pour récupération y compris dépose d'une gamme de ligne 22 KV Almelec plat (poteau BA) section 34,4 mm <sup>2</sup>	1	KM	-2 601,00	-2 601,00
Moins-value pour récupération y compris dépose d'une gamme de ligne 22 KV Almelec plat (pylône+ BA) section 75,5mm <sup>2</sup>	4,5	KM	-9798,00	-44 091,00

- Le contractant doit présenter un carnet de piquetage de dépose précisant le quantitatif et le type du matériel avant sa dépose ;
- Ce carnet de piquetage à valider contradictoirement sur le terrain et à valider avec le responsable du Service Equipement relevant de la Direction Régionale Distribution Casablanca;
- Le carnet de récolement doit mentionner les désignations et les quantités du matériel réellement déposées sur chantier, le matériel irrécupérable à détruire sur place et matériel réutilisé dans le cadre du même chantier;
- Etablissement d'un PV de dépose contradictoirement avec le contractant ;
- Pour le reste du matériel déposé, le contractant procédera, conformément aux dispositions contractuelles, au regroupement du matériel déposé en isolant le matériel à récupérer incluant celui à réutiliser et à transférer au magasin concerné.
- Le matériel déposé par le contractant, ne faisant pas l'objet de vente, sera rentré par ce dernier et à ses frais aux Magasins de l'ONEE-BE relevant de la DR Casablanca, contre un bon de décharge signé par le magasinier, à l'exception des poteaux en B.A. irrécupérable à détruire sur place.
- La liquidation du décompte définitif ainsi que la libération du cautionnement, le cas échéant, ne seront effectuées qu'après déduction du montant intégral de la facture de vente du matériel déposé par l'entreprise concernée.

**MATERIEL FOURNI PAR L'ONEE / Branche Electricité**

L'ONEE / Branche Electricité ne fournira aucun matériel.

**Pièce III- Cahier des prescriptions spéciales (CPS) :**  
**III - 2 Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)**

**Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1  
(Province de Berrechid)**

**OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le lot n° 3 du présent appel d'offres a pour objet la création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1(Province de Berrechid)

**DESCRIPTION DES OUVRAGES**

Le lot n° 3 du présent appel d'offres concerne l'exécution des travaux de création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1 dont les longueurs sont réparties comme suit :

nom du départ	sortie du poste	tronçon à créer en 148mm <sup>2</sup> (en km)	tronçon à créer en 240mm <sup>2</sup> en PRC (en km)	tronçon 75,5mm <sup>2</sup> à renforcer en 148mm <sup>2</sup> (en km)
LAZREK 1		8,5	2,7	
LAZREK 2			2,7	
OD ABBOU	0,2	4,5		7
ALF SAHEL		7	5,7	
<b>TOTAL</b>	<b>0,2</b>	<b>20</b>	<b>11,1</b>	<b>7</b>

Les travaux seront conformes au plan qui sera remis par l'ONEE-BE au Contractant lors de la réalisation.

Le matériel est dénombré ci-après au bordereau des prix détail estimatif.

D'une façon générale, tous les travaux doivent être exécutés conformément aux normes en vigueur, aux règles de l'art, et aux règles et spécifications de l'ONEE-BE. Les descriptifs, ci-après, sont donnés à titre indicatif.

**PROCEDURE A SUIVRE POUR LE MATERIEL A DEPOSER :**

Les prix du matériel déposé ci-après sont fixés par le présent cahier des charges comme suit :

Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire DH/HT	Prix total DH/HT
Moins-value pour récupération y compris dépose d'une gamme de ligne 22 KV Almelec plat (poteau BA) section 34,4 mm <sup>2</sup>	1	KM	-2 601,00	-2 601,00
Moins-value pour récupération y compris dépose d'une gamme de ligne 22 KV Almelec plat (pylône+ BA) section 75,5mm <sup>2</sup>	7	KM	-9798,00	-68 586,00

- Le contractant doit présenter un carnet de piquetage de dépose précisant le quantitatif et le type du matériel avant sa dépose ;
- Ce carnet de piquetage à valider contradictoirement sur le terrain et à valider avec le responsable du Service Equipement relevant de la Direction Régionale Distribution Casablanca;
- Le carnet de récolement doit mentionner les désignations et les quantités du matériel réellement déposées sur chantier, le matériel irrécupérable à détruire sur place et matériel réutilisé dans le cadre du même chantier;
- Etablissement d'un PV de dépose contradictoirement avec le contractant ;
- Pour le reste du matériel déposé, le contractant procédera, conformément aux dispositions contractuelles, au regroupement du matériel déposé en isolant le matériel à récupérer incluant celui à réutiliser et à transférer au magasin concerné.
- Le matériel déposé par le contractant, ne faisant pas l'objet de vente, sera rentré par ce dernier et à ses frais aux Magasins de l'ONEE-BE relevant de la DR Casablanca, contre un bon de décharge signé par le magasinier, à l'exception des poteaux en B.A. irrécupérable à détruire sur place.
- La liquidation du décompte définitif ainsi que la libération du cautionnement, le cas échéant, ne seront effectuées qu'après déduction du montant intégral de la facture de vente du matériel déposé par l'entreprise concernée.

**MATERIEL FOURNI PAR L'ONEE / Branche Electricité**

L'ONEE / Branche Electricité ne fournira aucun matériel.

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

**Pièce III- Cahier des prescriptions spéciales (CPS) :**  
**III - 2 Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)**

**Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2  
 (Province de Berrechid)**

**OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le lot n° 4 du présent appel d'offres a pour objet la création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2 (Province de Berrechid)

**DESCRIPTION DES OUVRAGES**

Le lot n° 4 du présent appel d'offres concerne l'exécution des travaux de création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2 dont les longueurs sont réparties comme suit :

nom du départ	sortie du poste	tronçon à créer en 148mm <sup>2</sup> (en km)	tronçon à créer en 240mm <sup>2</sup> en PRC (en km)
SOUALEM C1	0,2	1	2,5
SOUALEM C2	0,2		15
Z.I.S 1	0,2	4	2,5
Z.I.S 2	0,2		13
<b>TOTAL</b>	<b>0,8</b>	<b>5</b>	<b>33</b>

Les travaux seront conformes au plan qui sera remis par l'ONEE-BE au Contractant lors de la réalisation.

Le matériel est dénombré ci-après au bordereau des prix détail estimatif.

D'une façon générale, tous les travaux doivent être exécutés conformément aux normes en vigueur, aux règles de l'art, et aux règles et spécifications de l'ONEE-BE. Les descriptifs, ci-après, sont donnés à titre indicatif.

**MATERIEL FOURNI PAR L'ONEE / Branche Electricité**

L'ONEE / Branche Electricité ne fournira aucun matériel.

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

**SPECIFICATIONS TECHNIQUES COMMUNES POUR LES 4 LOTS**

Le matériel à installer dans le cadre du présent appel d'offres doit répondre aux spécifications techniques suivantes :

**1. PYLONES METALLIQUES**

Les pylônes métalliques devront être agréés ou conformes à la spécification technique ONEE-BE « C61-L61 » en vigueur qui figurent dans le CPCT et plans n° 130 AR – 131 AR – 132 AR – 133 AR 1 et 133 AR 2 standard ONEE-BE

Les aciers employés dans la construction des pylônes métalliques, y compris les boulons, doivent être de la nuance E 24 ou E 36.

Les opérations de traçage et perçage sont exécutées d'une manière précise. Les bavures des trous sont enlevées. Les treillis sont assemblés aux montants par boulons. Le brochage est interdit.

Les assemblages des différents tronçons s'effectuent au choix de l'entrepreneur avec l'accord de l'ONEE-BE, soit par emboîtement soit par couvre-joints.

Chaque montant est alors fixé par un nombre minimal de 4 boulons, conformes aux règles en vigueur, soit 2 par face de cornière. La distance entre les axes des boulons de chaque face doit être au moins égale à 4 fois le diamètre du perçage. La distance entre l'axe des derniers trous et l'extrémité de la barre étant comprise entre 1,5 fois et 2,5 fois le diamètre du trou.

Les trous doivent avoir un diamètre au plus égal à celui des boulons, augmentés de :

- 1 mm pour les boulons de diamètre  $\phi \leq 11$  mm ;
- 2 mm pour les boulons de diamètre  $11 < \phi \leq 22$  mm ;
- 3 mm pour les boulons de diamètre  $22 < \phi$  .

Les diamètres des boulons à employer, correspondant à la plus petite des cornières à assembler, sont donnés par le tableau 5.

Tous les pylônes métalliques sont encastrés dans un massif de fondation en béton sur toute la profondeur de la fouille.

La partie inférieure des pylônes est enrobée dans un dé de béton formant pointe de diamant qui s'élève à 0,20 m au moins du sol et les angles des cornières ou profilés sont garnis de mortier pour éviter toute stagnation d'eau.

Toutes les pièces en acier sont galvanisées à chaud conformément aux règles en vigueur. Après le levage toutes les pièces métalliques recevront une couche de peinture bitumineuse noire et une couche de peinture bitumineuse aluminium.

Des mises à la terre doivent être établies sur chaque pylône

**a-Dispositif anti-escalade**

Lorsque la présence d'alvéoles dans le support permet une ascension par des tiers jusqu'à une distance trop proche des conducteurs nus, un dispositif additionnel empêchant cette escalade devra être mis en place. Ce dispositif situé à une hauteur d'au moins 4 mètres au-dessus du sol, pourra être un feuillard à picot peint en rouge. Les pylônes à treillis doivent être en outre munis d'un dispositif empêchant l'ascension par l'intérieur.

**b-Plaques «danger de mort»**

Plaque comportant l'indication « Défense absolue de toucher les fils même tombés à terre », suivie en gros caractères des mots « DANGER DE MORT ».

**c-Mise à la terre**

La mise à la Terre sera réalisée par fer rond ARM 88 de 50 mm<sup>2</sup> de section minimale disposé à fond de fouille suivant le contour extérieur du bétonnage.

## SPECIFICATIONS TECHNIQUES COMMUNES POUR LES 4 LOTS

Ce conducteur traverse librement le massif à sa partie supérieure pour être connecté, par boulonnage, à un montant du support à 0,15 m au-dessus du niveau supérieur du massif.

Pour les supports métalliques, la résistance des terres ne devra pas être inférieure à 100 ohms. Pour les supports sur lesquels sont montés des éclateurs à cornes, les résistances des terres devront être inférieures à 20 ohms. Dans le cas de terrains présentant une résistivité élevée et si les résistances de terre obtenues sont jugées trop élevées par les services de l'ONEE-BE, (notamment pour les terres des supports équipés d'un appareil d'interruption ou d'un transformateur), il pourra être prescrit d'améliorer la terre en ajoutant des électrodes (piquets ou conducteurs enfouis) au système de terre précédemment décrit.

Le conducteur de descente ne doit comporter aucun dispositif de sectionnement.

### 1-1) DEPOSE PYLONES METALLIQUES.

La dépose des pylônes comprend :

- Dégagement de la base du support et bris du massif sur une profondeur de 50cm.
- Remblayage et remise en état des lieux.

### 2) POTEAUX EN BETON ARME

Les poteaux en béton armé doivent être agréés ou conformes à la Spécification Technique ONEE-BE n° «D59-L59».

Les poteaux ne doivent être acheminés vers le chantier qu'après expiration du délai de durcissement nécessaire à l'obtention des qualités mécaniques prévues pour le béton. Ce délai est fixé à 28 jours.

Ces poteaux seront encastrés dans des massifs bétonnés à pleine fouille, aucun de ces poteaux ne sera calé à la pierre sèche.

### 2-1) DEPOSE POTEAUX EN BETON ARME

La dépose des poteaux en béton armé comprend :

- Dégagement de la base du support et bris du massif sur une profondeur de 50cm.
- Remblayage et remise en état des lieux.

### 3) MASSIF DE FONDATION

Le béton constituant les massifs de fondation est préparé sur une aire propre et dosé à 250 kg (à raison de 250 kg de ciment Portland 45 par mètre cube mis en œuvre).

Les dimensions des fouilles des pylônes métalliques ainsi que les poteaux en béton armé sont exécutées conformément aux Directives Techniques de l'ONEE-BE. Le volume du massif en béton sera égal à la différence des volumes de la fouille et de la partie encastrée du poteau.

L'entrepreneur emploiera pour ces travaux de bétonnage, un sable de mer, de carrière, ou de broyage de bonne qualité et du gravier tout-venant et calibré (0,03 mètre maxi) de rivière ou de carrière de bonne réputation.

Ces matériaux devront être soumis à la réception de la Maîtrise d'œuvre avant son emploi.

Les pierres utilisées doivent être propres et mises en œuvre de façon à former un conglomérat compact. La qualité du béton doit être approuvée par un laboratoire agréé.

Après mise en place, le béton sera pré vibré.

### 4) ARMEMENTS DES SUPPORTS

Les différents types de ferrures à utiliser seront en menuiserie métallique galvanisée à chaud et doivent être conformes aux spécifications en vigueur.

L'armement utilisé doit être choisi parmi les types représentés dans le CPCT de l'ONEE-BE.

Les armements définis correspondent au perçage normalisé des poteaux en béton.

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

**SPECIFICATIONS TECHNIQUES COMMUNES POUR LES 4 LOTS****5) CHAINES D'ISOLATEURS**

Pour être accepté, les chaines d'isolateurs composites proposés doivent être soit de marque agréée ou être conformes à la Spécification Techniques ONEE-BE n° «C60-L60» en vigueur.

**Les chaines doivent être équipées de pince AGSU pour les chaines N16 en alignement et manchon d'ancrage en ancrages et angles.**

**Les bretelles doivent être amovibles avec des connecteurs à broche aux niveaux des dérivations.**

**6) PARAFONDRE**

Les parafoudres doivent être agréés ou conformes à la Spécification Technique ONEE-BE n° « C67-L67 » en vigueur.

**7) CONDUCTEURS ALMELEC AERIENS NUS**

Les conducteurs nus aériens Almélec doivent être soit de marque agréée ou être conformes à la Spécification Technique ONEE-BE n° « C66-L66 » en vigueur.

Bien que la dureté superficielle de l'almélec soit nettement supérieure à celle de l'aluminium, il convient d'éviter toute éraflure lors des opérations de transport, stockage, déroulage.

Les tourets doivent être stockés à l'abri de l'humidité. Tout contact ou proximité avec de l'herbe mouillée, fumier ou produit chimique (engrais, produit de traitement à base de cuivre, etc...) est à éviter.

Une majoration de 2,5 % sur les longueurs sera accordée pour compenser les flèches et les bretelles.

**8) CABLE ISOLE SOUTERRAIN MOYENNE TENSION**

Les câbles seront unipolaires à isolement sec (PR).

**8.a : Normes applicables**

Ces câbles devront être conformes à la Spécification Technique ONEE-BE n° « C65-L65 » en vigueur, à la norme de référence : **NFC 33-226**.

**8.b : Caractéristiques électriques principales :**

Les caractéristiques électriques suivantes devront être respectées :

- Tension spécifiée : 18/30 kV (36kV)
- Ame conductrice
  - \* Section : 240mm<sup>2</sup>
  - \* Nature : Aluminium
- Enveloppe isolante : Polyéthylène réticulé (PR)
- Champ : Radial
- Comportement au feu : non-propagateur
- Effort de traction admissible : > 3daN/mm<sup>2</sup>

Les câbles subiront les essais suivants conformément aux normes en vigueur :

- Essais de routine
- Essais de série

**8.c- déroulage et pose des câbles**

Les câbles seront posés directement sous tranchée sauf au niveau des traversées des chaussées ou ils seront placés sous des buses de diamètre 110 mm par phase.

Toutes les précautions, au moment de la pose, devront être prises pour éviter toute détérioration des câbles (tirage des câbles sur des galets et non sur le sol, respect des rayons de courbure, etc...).

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

**SPECIFICATIONS TECHNIQUES COMMUNES POUR LES 4 LOTS**

Après la pose des câbles, les orifices de pénétrations des buses seront bouchés par du plâtre.  
La mise en place des câbles sera assurée par une main d'œuvre qualifiée et en nombre suffisant.

Lors des tirages de câbles, l'entrepreneur devra obligatoirement avoir sur le chantier un représentant agréé, chargé de transmettre aux ouvriers les ordres qui seront donnés par l'ONEE-BE.

Les câbles seront déroulés, tirés et mis en place avec le plus grand soin en évitant toute torsion, boucle, et tout frottement avec les bords de tranchée où tout autre corps solide.

Les rayons de courbure seront généralement supérieurs à 20 fois le diamètre extérieur du câble.

Une fois les câbles déroulés, on procédera à leur réglage dans la tranchée. Ce réglage doit être effectué sans traction exagérée mais sans mou, sauf si la mobilité du terrain l'exige.

Les câbles seront tirés à bras des hommes, et doivent être répartis uniformément le long de la tranchée, selon la masse linéique du câble, donnée par le tableau ci-dessous.

Le tirage doit se faire d'une manière ininterrompue, le chef des travaux imposera aux hommes une cadence uniforme.

MASSE DU CABLE ( Kg/m)	DISTANCE ENTRE HOMMES (m)
≤ 3	10
3 à 6	8
6 à 10	5
≥ 10	3

**8.d-Tranchées sous trottoir (Normale)**

Les tranchées auront une profondeur de 1,00 m, et une largeur de :

- 0,50 m : pour une canalisation à 1 circuit

Un lit de sable de 0,5m d'épaisseur sera réalisé aux fonds de fouilles et le câble.

Les tranchées seront remplies d'une couche de sable de 30cm recouvrant les caniveaux et d'une couche de terre tamisée de 20 cm.

Un grillage avertisseur sera placé sur la terre tamisée à 0,50m du sol. Ce grillage sera en plastique normalisé de couleur rouge et d'une largeur égale à celle de la tranchée.

Les mailles du grillage ne devront pas dépasser 5cm.

Le remblaiement de la tranchée sera réalisé à l'aide de tout venant. En aucun cas, les tranchées ne pourront être remblayées avant que la position exacte des câbles ne soit vérifiée par l'ONEE-BE et la maîtrise d'œuvre.

Le remblaiement de la tranchée sera réalisé par couches successives avec arrosage afin d'atteindre un taux de compactage de 92 % de l'OPM confirmé par des essais de compactage à réaliser par un laboratoire. La cadence des essais est de l'ordre de 01contrôle tous les 200 ml de tranchées.

En aucun cas, les tranchées ne pourront être remblayées avant que la position exacte des câbles ne soit complètement vérifiée par l'ONEE-BE. Un P.V de conformité de la tranchée sera établi entre ONEE-BE et l'entreprise adjudicataire.

**8.e- Tranchées en traversées**

Les tranchées auront une profondeur de 1,10 m, et une largeur de :

- 0,60 m : pour une canalisation à 1 circuit
- 0,80 m : pour une canalisation à 2 circuits

Les câbles seront posés sous des tubes annelés enterrées aux fonds de fouilles des tranchées des traversées. Un tube sera réservé pour chaque câble. Chaque tube aura un diamètre de 110 mm.

Le remplissage des tranchées sera réalisé de la même façon que pour la pose sous trottoir (sable, terre tamisée, grillage, tout venant).

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

**SPECIFICATIONS TECHNIQUES COMMUNES POUR LES 4 LOTS****8.f- Bornes de signalisation:**

Les Bornes de signalisation de dimensions :

Petite base (partie extérieure) = 15x15cm ;

Grande base (partie encastrée) = 25x25cm

Hauteur = 40cm

Le dosage en ciment sera de 250Kg/m<sup>3</sup>.

Ces bornes portant la mention ONEE-BE/MT seront obligatoirement peintes en rouge de 1ère classe avec une peinture résistante.

**8.g) Forage horizontale dirigé**

Le forage dirigé utilise le principe du trou pilote. Le suivi du creusement est assuré par une sonde située dans la tête du forage.

Le guidage en continue est assuré par un émetteur et un récepteur dirigé ; la rotation de la tête et la poussée simultanée créent une trajectoire rectiligne, tandis que la poussée sans la rotation dirigée crée une déviation. L'enregistrement des positions successives de la tête par un suivi informatisé permet l'établissement du plan de récolement de la traversée.

L'augmentation du diamètre se fait par réalésages successifs du trou pilote. Lorsque le diamètre définitif est atteint, éventuellement par réalésages successifs, le tuyau PEHD et son diamètre (soumis à l'acceptation du maître d'œuvres avant les travaux) est mis en place de l'arrière de l'alésure au niveau du point de sortie et tiré vers le point d'accès.

Compte tenu de la diversité du terrain traversé la mise en place d'un fourreau peut se révéler nécessaire afin d'éviter d'endommager la canalisation mise en place par traction (cas du polythène en particulier)

En cas d'obstacle rigide rocher isolé, massif en béton abandonné et enterré, bloc en acier ...) situé sur la trajectoire du forage (tire pilote), le tire pilote est interrompu et annulé puis déplacé vers l'endroit le plus proche indiqué par le maître d'œuvres et ré-exécuté sans que l'entrepreneur ne prétende à aucune augmentation du prix.

**8.h) Boîte d'extrémité ou de jonction**

Les boîtes de jonction et d'extrémité doivent être agréées ou conformes à la Spécification Technique ONEE-BE n° « D62-L62 » en vigueur et doivent être adaptés aux câbles de sections du câble PR 18/30(36kV): 240 mm<sup>2</sup> Aluminium.

Les accessoires objets de la présente Spécification Technique, doivent supporter sans dommage les conditions climatiques suivantes :

- Température maximale de l'air ambiant : + 55°C
- Température minimale de l'air ambiant : - 5°C
- Taux d'humidité de : 90% à 20°C
- Température maximale au niveau de l'âme :

\* en service normal : + 90°C;

\* en court-circuit : + 250°C;

\* en surcharge courte durée : + 120°C.

La confection des boîtes d'extrémité ou de jonction doit être faite en présence d'un agent ONEE-BE, un P.V contradictoire doit être établi pour chaque opération.

**9) Disjoncteurs Réenclencheurs en Réseau**

Les Disjoncteurs Réenclencheurs en Réseau « DRR » doivent être conformes à la ST ONEE-BE n° « D20-P20 » en vigueur.

**10) Interrupteurs-sectionneurs aériens à coupure en charge et à commande manuelle (IACM)**

Les IACM doivent être agréés ou conformes à la ST ONEE-BE n° « D60-L60 » en vigueur.

**11) Cellules préfabriquées « interrupteur pour réseau »**

Les cellules préfabriquées « interrupteur pour réseau » isolement au SF6 36kV doivent être agréées ou conformes à la ST ONEE-BE n° « D61-P61 » en vigueur.

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

**SPECIFICATIONS TECHNIQUES COMMUNES POUR LES 4 LOTS****12) Dispositif de détection de défaut sur câble souterrain MT (DDS)**

Les DDS doivent être conformes à la ST ONEE-BE n° « D24-P24 » en vigueur.

**Interrupteurs Aériens Télécommandés à ouverture dans le Creux de Tension (IAT-CT)**

Les IAT-CT doivent être conformes à la ST ONEE-BE n° « D22-P22 » en vigueur.

**Accessoires pour réseau en câble isolé torsadé**

Les Accessoires pour réseau en câble isolé torsadé doivent être conformes à la ST ONEE-BE n° « C70-L70 » en vigueur.

**INSTALLATION DE CHANTIER**

L'entreprise devra assurer la bonne organisation du chantier et en particulier le stockage du matériel devra être assuré dans de bonne condition. Toute dégradation du matériel due à de mauvaises conditions de stockage, pourrait entraîner son rejet par l'ONEE-BE.

Le chantier reste sous la responsabilité de l'entreprise jusqu'à la prononciation de la réception provisoire pour l'ensemble des travaux.

**DOCUMENTS A FOURNIR AVANT LE COMMENCEMENT DES TRAVAUX**

Le Contractant doit remettre à l'ONEE-BE pour approbation après piquetage et avant tout commencement des travaux les documents ci-après :

- Carnet de piquetage MT en 4 exemplaires ;
- Profil en long en 4 exemplaires ;
- Note de calcul mécanique en 4 exemplaires ;
- convention de laboratoire pour Génie civile.

**DOSSIER DEFINITIF**

Le Contractant doit remettre à l'ONEE-BE, à la fin des travaux et avant la réception provisoire des documents suivants:

- carnet de piquetage définitif en 4 exemplaires ;
- plan de récolement en 4 exemplaires ;
- certificat de bien vivre.
- Résultat de contrôle et des essais du béton armé.
- Bon de décharge du matériel déposé.

**Signature du maître d'ouvrage**

Le Chef du Service Equipement	Le Chef de la Division Technique Distribution	Le Directeur Régional
<p><i>ONEE / PNE Industriel Branche Electricité Direction Régionale Casablanca Chef du Service Equipement Signé : En-nassiri MARYNE</i></p>	<p><i>ONEE / PNE Industriel Branche Electricité Direction Régionale Casablanca Chef de la Division technique / PI Signé: M. Mohamed MOUKHLISS</i></p>	<p><i>Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable Branche Electricité Direction Régionale Distribution Casablanca Directeur Régional Casablanca - 9 MAI 2016 Signé : Rahhal LAGNAOUI</i></p>

**Pièce IV- : (CCAG-T)**

**Direction Centrale Distribution  
Direction Régionale Distribution Casablanca**

- Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1  
Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2  
Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1  
Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2  
(Province de Berrechid)

**Pièce IV- (CCAG-T)**

**Cahiers des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de travaux passés pour le compte de l'État.**

Le concurrent est réputé être en possession du CCAG-T et avoir pris connaissance des dispositions qui y figurent. Le CCAG-T est téléchargeable sur le site web de l'ONEE - Branche Electricité à l'adresse : <http://www.one.ma> rubrique fournisseurs.

Il reste entendu que les fonctions du ministre au niveau du CCAG-T sont attribuées au Directeur Général de l'ONEE

**Pièce V- Cahier des prescriptions communes (CPC)**

**Direction Centrale Distribution  
Direction Régionale Distribution Casablanca**

- Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1  
Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2  
Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1  
Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2  
(Province de Berrechid)

**Pièce V- Cahier des prescriptions communes (CPC) :**

**V-1 Cahier des Clauses Administratives et Financières Générales Travaux (CCAFG-Travaux) téléchargeable à partir du site web de l'ONEE-Branche Electricité**

**V-2 Cahier des Clauses Techniques Générales (CCTG)**

**Pièce VI- Le bordereau des prix - détail estimatif**

**Direction Centrale Distribution  
Direction Régionale Distribution Casablanca**

- Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1  
Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2  
Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1  
Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2  
(Province de Berrechid)

**Pièce VI- Le bordereau des prix - détail estimatif**

**LOT N° 1**

(en dix (10) pages : de la page 2/11 à la page 11/11)

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art/Scé	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
2 I- I--1	75,50	Lot1 :Création départs 22kV BERRCHID III Tranche 1  - <b>Etude</b>  Etude complete reseau 2° categorie comprenant reconnaissance, balisage, levé du profil, report sur calque, repartition des supports, calcul mécanique et é lectrique y compris reprise éventuelle après examen par ONE avec fourniture de 16 plans l'ensemble (F+M)	80-02-01	KM		
<b>PU en toutes lettres</b>						
I--2	4	Confection du dossier projet de construction pour les lignes MT en 20 exemplaires sur chemise cartonnée (modele ONE) (F+M)	80-02-07	U		
<b>PU en toutes lettres</b>						
I--3	1	Confection du dossier technique de branchements MT par commune en 20 exemplaires sur chemise simple (Modèle ONE) (F+M)	80-02-09	U		
<b>PU en toutes lettres</b>						
I--4	4	Confection des dossiers définitifs en jeu de 10 exemplaires ( suivant détail CPS) (F+M)	80-02-02	U		
<b>PU en toutes lettres</b>						
<b>Sous-total I- Etude</b>						
II- II--1	44	- <b>Réseau MT aérien</b>  Pylône métallique galvanisé (F)	01-00-02	TO		
<b>PU en toutes lettres</b>						
II--2	44	Pylône métallique (M)	01-01-01	TO		
<b>PU en toutes lettres</b>						
II--3	2	Poteau béton armé classe A 12 m 300 daN (F+M)	02-02-12	U		
<b>PU en toutes lettres</b>						
II--4	3	Poteau béton armé classe A 12 m 500 daN	02-02-13	U		

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art./Sce	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
		(F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--5	5	Poteau béton armé classe A 12 m 800 daN (F+M)	02-02-14	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--6	1	Poteau béton armé classe A 13 m 500 daN (F+M)	02-02-16	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--7	1	Poteau béton armé classe A 13 m 800 daN (F+M)	02-02-17	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--8	5	Poteau béton armé classe A 14 m 300 daN (F+M)	02-02-19	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--9	201	Poteau béton armé classe A 14 m 500 daN (F+M)	02-02-20	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--10	50	Poteau béton armé classe A 14 m 800 daN (F+M)	02-02-21	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--11	2	Poteau béton arme classe B 10,50 m 1000 daN (F+M)	02-02-25	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--12	5	Poteau béton armé classe B 12 m 1000 daN (F+M)	02-02-27	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--13	2	Poteau béton armé classe B 12 m 1500 daN (F+M)	02-02-29	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--14	1	Poteau béton armé classe B 13 m 1000 daN (F+M)	02-02-30	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art./Sce	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
II--15	1	Poteau béton armé classe B 13 m 1500 daN (F+M)	02-02-32	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--16	204	Poteau béton armé classe B 14 m 1000 daN (F+M)	02-02-33	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--17	136	Poteau béton armé classe B 14 m 1500 daN (F+M)	02-02-35	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--18	1.280	Massif de fondation normal (F+M)	03-02-01	M3		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--19	9	Armement NV galvanisé 170-125-N50-70 (F+M)	08-02-05	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--20	3	Armement NV galvanisé 170-125-N60-80 (F+M)	08-02-06	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--21	252	Armement NV galvanisé 170-125-N70-80-C70 (F+M)	08-02-07	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--22	2	Armement NV 225-115 (F+M)	08-02-08	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--23	8	Armement nappe horizontale galvanisé H170 UPN (F+M)	08-02-09	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--24	3	Armement nappe horizontale galvanisé H170 UPN moisé (F+M)	08-02-10	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--25	272	Bras métallique galvanisé : jeu de 3 bras métalliques enveloppant B.A. (F+M)	08-02-13	JEU		

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art/Sec	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--26	30		08-02-14	JEU		
		Bras métallique galvanisé : jeu de 3 bras métalliques pour pylône métallique (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--27	11.548,50		08-02-15	KG		
		Menuiserie métallique galvanisée (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--28	1		08-03-01	U		
		Dépose armement support existant levé (M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--29	12		10-02-05	JEU		
		Jeu de 3 parafoudres (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--30	1		10-06-01	JEU		
		Transfèrement jeu de 3 chaines à éclateurs ou parafoudres (M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--31	4		11-02-04	U		
		IACM à C/C 50 A 36 KV + Terre (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--32	3		11-02-06	U		
		IACM à C/C 100 A 36 kv + terre (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--33	2		11-02-14	U		
		Disj réenclancheur aérien MT 630 A (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--34	1		11-02-12	U		
		IAT 400 A 36 kv + terre (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--35	4		11-02-17	U		
		IACM 24 KV SF6 400/400 A 12.5/32 KA (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--36	1		11-03-01	U		
		Dépose IACM (M)				

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art./Sec	Unité	PU/HT <sup>(1)</sup>	Prix total
II--37	1		11-06-01	U		
		Transfèrement TACM + terre (M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--38	15		13-02-17	U		
		Chaîne d'isolateur à long fût en matériaux composites norme 11 compris accessoires + pince d'alignement (isolement 36 kV) (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--39	21		13-02-18	U		
		Chaîne d'isolateur à long fût en matériaux composites norme 11 compris accessoires + pince d'ancrage (isolement 36 kV) (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--40	755		13-02-21	U		
		Chaîne d'isolateur à long fût en matériaux composites norme 16 compris accessoires + pince AGSU d'alignement (isolement 36 kV) (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--41	2.265		13-02-22	U		
		Chaîne d'isolateur à long fût en matériaux composites norme 16 compris accessoires + manchon d'ancrage (isolement 36 kV) (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--42	11		14-02-02	U		
		Plaque d'identification ( IRD) grand modèle (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--43	97.508		15-00-08	KG		
		Fourniture câble Almelec 148 mm <sup>2</sup> (F)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--44	321		15-00-09	KG		
		Fourniture câble Almelec 75,5 mm <sup>2</sup> (F)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--45	247,50		15-00-10	KG		
		Fourniture câble Almelec 34,4 mm <sup>2</sup> (F)				
<i>PU en toutes lettres</i>						

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art./Sce	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
II--46	232,162	Transport, déroulage, réglage, compris élagage d'arbres éventuels ( sans déssouchage ) du conducteur almelec 148 mm2 (M)	15-01-08	KMU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--47	1,50	Transport, déroulage, réglage, compris élagage d'arbres éventuels ( sans déssouchage ) du conducteur almelec 75,5 mm2 (M)	15-01-09	KMU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--48	1,50	Transport, déroulage, réglage, compris élagage d'arbres éventuels ( sans déssouchage ) du conducteur almelec 34,4 mm2 (M)	15-01-10	KMU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--49	1	Transfèrement de conducteurs nus toutes sections dans les limites du chantier (M)	15-06-01	KMU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--50	10	Plus value pour remaniement de nappe 2ème catégorie (M)	15-07-02	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--51	9	Moins-value pour récupération y compris dépose d'une gamme de ligne 22 KV Almelec plat (poteau BA) section 34,4 mm		KM		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--52	20	Moins-value pour récupération y compris dépose d'une gamme de ligne 22 KV Almelec plat (pylône+ BA) section 75 ,5mm		KM		
<i>PU en toutes lettres</i>						
<b>Sous-total II- Réseau MT aérien</b>						
III-		<b>- Réseau MT souterrain</b>				

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art./Sce	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
III--1	4.700	Tranchée normale à 1 circuit (F+M)	47-02-01	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--2	200	Tranchée normale à 2 circuits (F+M)	47-02-02	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--3	100	Tranchée normale à 3 circuits (F+M)	47-02-03	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--4	30	Tranchée traversée à 1 circuit (F+M)	47-02-05	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--5	30	Tranchée traversée à 2 circuits (F+M)	47-02-06	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--6	30	Tranchée traversée à 3 circuits (F+M)	47-02-07	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--7	5	Protection capot tôle galvanisée 5 m + traversée massif (F+M)	49-02-01	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--8	30	Réfection chaussée revêtue bitume (F+M)	50-02-01	M2		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--9	20	Réfection trottoir revêtement (F+M)	51-02-01	M2		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--10	114	Borne de signalisation ONE MT/BT (F+M)	52-02-01	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--11	1	Regard de visite (F+M)	53-02-01	M3		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--12	2	Fourniture et pose cellule interrupteur préfabriquée pour réseau à isolement au SF6 36 kV (F+M)	62-02-04	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art./Sec	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--13	2	Fourniture et montage dispositif de détection de défaut sur câble souterrain MT ( DDS) (F+M)	65-02-09	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--14	17.100	Câble isolé au PRC 18/30 kV ( S26 ) à champ radial en aluminium unipolaire 1x240mm <sup>2</sup> (F)		M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--15	17.100	Câble isolé au PRC 18/30 kV ( S26 ) à champ radial en aluminium unipolaire 1x240mm <sup>2</sup> (M)		M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--16	12	Fourniture, confection et pose boîte d'extrémité synthétique type extérieur pour câble Alu ou Cu isolé au PRC 18/30 kV tension d'isolement 36 kV (F+M)		U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--17	6	Fourniture, confection et pose boîte d'extrémité synthétique type intérieur pour câble en Alu ou Cu isolé au PRC 18/30 kV tension d'isolement 36 kV (F+M)		U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--18	12	Fourniture, confection et pose boîte de jonction pour câble isolé au PRC Alu USP 18/30 kV tension d'isolement 36 kV (F+M)		U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--19	150	forage guidé horizontal (F+M)		M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--20	540	tube annelé en double paroi de diamètre 110 mm (F+M)		M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
<b>Sous-total III- - Réseau MT souterrain</b>						

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art/Sec	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
IV- IV--1	3	- Réseau BT aérien Poteau béton armé classe A 8 m 150 daN (F+M)	02-02-01	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--2	3	Poteau béton armé classe A 8 m 300 daN (F+M)	02-02-02	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--3	3	Poteau béton armé classe A 8 m 500 daN (F+M)	02-02-03	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--4	2	Poteau béton armé classe A 8 m 700 daN (F+M)	02-02-04	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--5	2	Poteau béton armé classe A 9 m 500 daN (F+M)	02-02-08	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--6	250	Câble isolé préassemblé en aluminium avec neutre porteur en Almelec 3x50 Alu + 16 Alu + 54,6 Alm (F)	34-00-05	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--7	150	Câble isolé préassemblé en aluminium avec porteur en Almelec 3x70 Alu+ 16 Alu + 54,6 Alm (F)	34-00-06	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--8	400	Pose sans accessoires câble isolé monophasé préassemblé en aluminium ( y compris manchons de jonctions éventuelles ) diverses sections (M)	34-01-06	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--9	5	Accessoires pour câble isolé torsadé préassemblé tendu sur poteau ou potelet ensemble d'alignement (F+M)	36-02-01	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art./Scc	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
IV--10	5	Accessoires pour câble isolé torsadé préassemblé tendu sur poteau ou potelet ensemble d'ancrage simple (F+M)	36-02-02	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--11	5	Accessoires pour câble isolé torsadé préassemblé tendu sur poteau ou potelet ensemble d'ancrage double (F+M)	36-02-03	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--12	25	Connecteur de dérivation à perforation d'isolant réseau sur réseau en câble préassemblé isolé à 6 kV de 35 à 70 mm <sup>2</sup> Alu (F+M)	36-02-27	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--13	10	Connecteur simple dérivation à perforation d'isolant isolé à 6 kV pour section de 1,5 à 25 mm <sup>2</sup> sur conducteur d'EP (F+M)	36-02-28	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
<b>Sous-total IV- Réseau BT aérien</b>						
Montant global de l'Offre Hors Taxes :						
Taux du rabais :			Montant du rabais à déduire :			
Montant global de l'Offre Hors Taxes rabais déduit :						
Taux de la TVA : (2) <i>En cas de plusieurs taux joindre le détail</i>			Montant de la TVA : (2)			
Montant global TVA comprise : (2)						
Montant total en toutes lettres						
Taux du fret appliqué (3)						

- (1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures  
 (2) Non requis si prix CFR.  
 (3) Taux donné à titre indicatif par les soumissionnaires étrangers

Branche Electricité

قطاع الكهرباء

**Pièce VI- Le bordereau des prix - détail estimatif**

**Direction Centrale Distribution  
Direction Régionale Distribution Casablanca**

- Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1  
Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2  
Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1  
Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2  
(Province de Berrechid)

**Pièce VI- Le bordereau des prix - détail estimatif****LOT N° 2**

(en dix (10) pages : de la page 2/11 à la page 11/11)

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art/Sc	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
3 I- I--1	26,50	Lot2 Création départs 22kV BERRCHID III Tranche 2  - <b>Etude</b>  Etude complete reseau 2° categorie comprenant reconnaissance, balisage, levé du profil, report sur calque, repartition des supports, calcul mécanique et é lectrique y compris reprise éventuelle après examen par ONE avec fourniture de 16 plans l'ensemble (F+M)	80-02-01	KM		
<i>PU en toutes lettres</i>						
I--2	4	Confection du dossier projet de construction pour les lignes MT en 20 exemplaires sur chemise cartonnée (modele ONE) (F+M)	80-02-07	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
I--3	1	Confection du dossier technique de branchements MT par commune en 20 exemplaires sur chemise simple (Modèle ONE) (F+M)	80-02-09	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
I--4	4	Confection des dossiers définitifs en jeu de 10 exemplaires ( suivant détail CPS) (F+M)	80-02-02	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
<b>Sous-total I- - Etude</b>						
II- II--1	12	- <b>Réseau MT aérien</b>  Pylône métallique galvanisé (F)	01-00-02	TO		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--2	12	Pylône métallique (M)	01-01-01	TO		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--3	2	Poteau béton armé classe A 12 m 300 daN (F+M)	02-02-12	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--4	3	Poteau béton armé classe A 12 m 500 daN	02-02-13	U		

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art./Sce	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
		(F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--5	5	Poteau béton armé classe A 12 m 800 daN (F+M)	02-02-14	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--6	1	Poteau béton armé classe A 13 m 500 daN (F+M)	02-02-16	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--7	1	Poteau béton armé classe A 13 m 800 daN (F+M)	02-02-17	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--8	5	Poteau béton armé classe A 14 m 300 daN (F+M)	02-02-19	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--9	71	Poteau béton armé classe A 14 m 500 daN (F+M)	02-02-20	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--10	18	Poteau béton armé classe A 14 m 800 daN (F+M)	02-02-21	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--11	2	Poteau béton arme classe B 10,50 m 1000 daN (F+M)	02-02-25	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--12	3	Poteau béton armé classe B 12 m 1000 daN (F+M)	02-02-27	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--13	2	Poteau béton armé classe B 12 m 1500 daN (F+M)	02-02-29	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--14	1	Poteau béton armé classe B 13 m 1000 daN (F+M)	02-02-30	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Designation	Code Art/Sce	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
II--15	1	Poteau béton armé classe B 13 m 1500 daN (F+M)	02-02-32	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--16	72	Poteau béton armé classe B 14 m 1000 daN (F+M)	02-02-33	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--17	48	Poteau béton armé classe B 14 m 1500 daN (F+M)	02-02-35	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--18	590	Massif de fondation normal (F+M)	03-02-01	M3		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--19	5	Armement NV galvanisé 170-125-N50-70 (F+M)	08-02-05	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--20	3	Armement NV galvanisé 170-125-N60-80 (F+M)	08-02-06	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--21	88	Armement NV galvanisé 170-125-N70-80-C70 (F+M)	08-02-07	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--22	2	Armement NV 225-115 (F+M)	08-02-08	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--23	5	Armement nappe horizontale galvanisé H170 UPN (F+M)	08-02-09	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--24	3	Armement nappe horizontale galvanisé H170 UPN moisé (F+M)	08-02-10	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--25	95	Bras métallique galvanisé : jeu de 3 bras métalliques enveloppant B.A. (F+M)	08-02-13	JEU		

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art/Scé	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--26	11	08-02-14 Bras métallique galvanisé : jeu de 3 bras métalliques pour pylône métallique (F+M)	08-02-14	JEU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--27	5.570,50	08-02-15 Menuiserie métallique galvanisée (F+M)	08-02-15	KG		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--28	1	08-03-01 Dépose armement support existant levé (M)	08-03-01	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--29	14	10-02-05 Jeu de 3 parafoudres (F+M)	10-02-05	JEU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--30	1	10-06-01 Transfèrement jeu de 3 chaines à éclateurs ou parafoudres (M)	10-06-01	JEU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--31	3	11-02-04 IACM à C/C 50 A 36 KV + Terre (F+M)	11-02-04	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--32	1	11-02-06 IACM à C/C 100 A 36 kv + terre (F+M)	11-02-06	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--33	1	11-02-14 Disj réenclancheur aérien MT 630 A (F+M)	11-02-14	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--34	1	11-02-12 IAT 400 A 36 kv + terre (F+M)	11-02-12	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--35	4	11-02-17 IACM 24 KV SF6 400/400 A 12.5/32 KA (F+M)	11-02-17	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art./Sce	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
II--36	1	Dépose IACM (M)	11-03-01	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--37	1	Transfèrement IACM + terre (M)	11-06-01	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--38	12	Chaîne d'isolateur à long fût en matériaux composites norme 11 compris accessoires + pince d'alignement (isolement 36 kV) (F+M)	13-02-17	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--39	18	Chaîne d'isolateur à long fût en matériaux composites norme 11 compris accessoires + pince d'ancrage (isolement 36 kV) (F+M)	13-02-18	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--40	265	Chaîne d'isolateur à long fût en matériaux composites norme 16 compris accessoires + pince AGSU d'alignement (isolement 36 kV) (F+M)	13-02-21	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--41	795	Chaîne d'isolateur à long fût en matériaux composites norme 16 compris accessoires + manchon d'ancrage (isolement 36 kV) (F+M)	13-02-22	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--42	10	Plaque d'identification ( IRD) grand modèle (F+M)	14-02-02	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--43	34.224,54	Fourniture câble Almelec 148 mm <sup>2</sup> (F)	15-00-08	KG		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--44	321	Fourniture câble Almelec 75,5 mm <sup>2</sup> (F)	15-00-09	KG		
<i>PU en toutes lettres</i>						

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art./Sce	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
II--45	247,50	Fourniture câble Almelec 34,4 mm <sup>2</sup> (F)	15-00-10	KG		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--46	81,487	Transport, déroulage, réglage, compris élagage d'arbres éventuels ( sans désouchage ) du conducteur almelec 148 mm <sup>2</sup> (M)	15-01-08	KMU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--47	1,50	Transport, déroulage, réglage, compris élagage d'arbres éventuels ( sans désouchage ) du conducteur almelec 75,5 mm <sup>2</sup> (M)	15-01-09	KMU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--48	1	Transport, déroulage, réglage, compris élagage d'arbres éventuels ( sans désouchage ) du conducteur almelec 34,4 mm <sup>2</sup> (M)	15-01-10	KMU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--49	1	Transfèrement de conducteurs nus toutes sections dans les limites du chantier (M)	15-06-01	KMU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--50	20	Plus value pour remaniement de nappe 2ème catégorie (M)	15-07-02	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--51	1	Moins-value pour récupération y compris		KM		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--52	4,50	Moins-value pour récupération y compris		KM		
<i>PU en toutes lettres</i>						
<b>Sous-total II- - Réseau MT aérien</b>						
IV- IV--1	2	- Réseau BT aérien Poteau béton armé classe A 8 m 150 daN (F+M)	02-02-01	U		

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Designation	Code Art./Sce	Unité	PU HT (1)	Prix total
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--2	2	Poteau béton armé classe A 8 m 300 daN (F+M)	02-02-02	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--3	2	Poteau béton armé classe A 8 m 500 daN (F+M)	02-02-03	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--4	2	Poteau béton armé classe A 8 m 700 daN (F+M)	02-02-04	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--5	2	Poteau béton armé classe A 9 m 500 daN (F+M)	02-02-08	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--6	175	Câble isolé préassemblé en aluminium avec neutre porteur en Almelec 3x50 Alu + 16 Alu + 54,6 Alm (F)	34-00-05	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--7	150	Câble isolé préassemblé en aluminium avec porteur en Almelec 3x70 Alu+ 16 Alu + 54,6 Alm (F)	34-00-06	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--8	325	Pose sans accessoires câble isolé monophasé préassemblé en aluminium ( y compris manchons de jonctions éventuelles ) diverses sections (M)	34-01-06	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--9	5	Accessoires pour câble isolé torsadé préassemblé tendu sur poteau ou potelet ensemble d'alignement (F+M)	36-02-01	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--10	5	Accessoires pour câble isolé torsadé préassemblé tendu sur poteau ou potelet ensemble d'ancrage simple(F+M)	36-02-02	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art./Sca	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
IV--11	5	Accessoires pour câble isolé torsadé préassemblé tendu sur poteau ou potelet ensemble d'ancrage double (F+M)	36-02-03	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--12	25	Connecteur de dérivation à perforation d'isolant réseau sur réseau en câble préassemblé isolé à 6 kV de 35 à 70 mm <sup>2</sup> Alu (F+M)	36-02-27	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--13	10	Connecteur simple dérivation à perforation d'isolant isolé à 6 kV pour section de 1,5 à 25 mm <sup>2</sup> sur conducteur d'EP (F+M)	36-02-28	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
<b>Sous-total IV- Réseau BT aérien</b>						
4		Lot2 Création départs 22kV BERRCHID III Tranche 2				
III- III--1	7.000	- Réseau MT souterrain Tranchée normale à 1 circuit (F+M)	47-02-01	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--2	8.150	Tranchée normale à 2 circuits (F+M)	47-02-02	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--3	100	Tranchée normale à 3 circuits (F+M)	47-02-03	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--4	100	Tranchée traversée à 1 circuit (F+M)	47-02-05	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--5	120	Tranchée traversée à 2 circuits (F+M)	47-02-06	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--6	30	Tranchée traversée à 3 circuits (F+M)	47-02-07	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--7	6	Protection capot tôle galvanisée 5 m	49-02-01	U		

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art/Sec	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
		+ traversée massif (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--8	30	Réfection chaussée revêtue bitume (F+M)	50-02-01	M2		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--9	20	Réfection trottoir revêtement (F+M)	51-02-01	M2		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--10	480	Borne de signalisation ONE MT/BT (F+M)	52-02-01	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--11	1	Regard de visite (F+M)	53-02-01	M3		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--12	3	Fourniture et pose cellule interrupteur préfabriquée pour réseau à isolement au SF6 36 kV (F+M)	62-02-04	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--13	3	Fourniture et montage dispositif de détection de défaut sur câble souterrain MT ( DDS) (F+M)	65-02-09	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--14	72.000	Câble isolé au PRC 18/30kV (S26) (F) à champ radial en aluminium unipolaire 1x240mm <sup>2</sup>		M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--15	72.000	Câble isolé au PRC 18/30kV (S26) (M) à champ radial en aluminium unipolaire 1x240mm <sup>2</sup>		M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--16	12	Fourniture, confection et pose boîte d'extrémité synthétique type extérieur pour câble Alu ou Cu isolé au PRC 18/30 kV tension d'isolement 36kV (F+M)		U		
<i>PU en toutes lettres</i>						

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art./Sce	Unité	PU HT (1)	Prix total
III--17	18	Fourniture, confection et pose boîte d'extrémité synthétique type intérieur pour câble en Alu ou Cu isolé au PRC 18/30 kV tension d'isolement 36kV (F+M)		U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--18	40	Fourniture, confection et pose boîte de jonction pour câble isolé au PRC Alu USP 18/30kV tension d'isolement 36kV (F+M)		U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--19	200	forage guidé horizontal (F+M)		M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--20	1.290	tube annelé en double paroi de diamètre 110 mm (F+M)		M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
<b>Sous-total III- Réseau MT souterrain</b>						

Montant global de l'Offre Hors Taxes :		
Taux du rabais :		Montant du rabais à déduire :
Montant global de l'Offre Hors Taxes rabais déduit :		
Taux de la TVA : (2) <i>En cas de plusieurs taux joindre le détail</i>		Montant de la TVA : (2)
Montant global TVA comprise : (2)		
Montant total en toutes lettres		
Taux du fret appliqué (3)		

- (1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures  
 (2) Non requis si prix CFR.  
 (3) Taux donné à titre indicatif par les soumissionnaires étrangers

**Pièce VI- Le bordereau des prix - détail estimatif**

**Direction Centrale Distribution  
Direction Régionale Distribution Casablanca**

- Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1  
Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2  
Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1  
Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2  
(Province de Berrechid)

**Pièce VI- Le bordereau des prix - détail estimatif**

**LOT N° 3**

(en dix (10) pages : de la page 2/11 à la page 11/11)

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art./Sce	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
5 I- I--1	27	Lot3 Créat° départs 22KV LAAWAMER Tranche 1  - <b>Etude</b>  Etude complete reseau 2° categorie comprenant reconnaissance, balisage, levé du profil, report sur calque, repartition des supports, calcul mécanique et é lectrique y compris reprise éventuelle après examen par ONE avec fourniture de 16 plans l'ensemble (F+M) comprenant reconnaissance, balisage, levé du profil, report sur calque repartition des supports, calcul mécanique et électrique y compris reprise éventuelle après examen par ONE avec fourniture de 16 plans l'ensemble	80-02-01	KM		
<b>PU en toutes lettres</b>						
I--2	3	Confection du dossier projet de construction pour les lignes MT en 20 exemplaires sur chemise cartonnée (modele ONE) (F+M) construction pour les lignes MT en 20 exemplaires sur chemise cartonnée (modele ONE)	80-02-07	U		
<b>PU en toutes lettres</b>						
I--3	2	Confection du dossier technique de branchements MT par commune en 20 exemplaires sur chemise simple (Modèle ONE) (F+M) de branchements MT par commune en 20 exemplaires sur chemise simple (Modèle ONE)	80-02-09	U		
<b>PU en toutes lettres</b>						
I--4	3	Confection des dossiers définitifs en jeu de 10 exemplaires ( suivant détail CPS) (F+M) en jeu de 10 exemplaires ( suivant détail CPS)	80-02-02	U		
<b>PU en toutes lettres</b>						

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art/Sec	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
<b>Sous-total I - Etude</b>						
II- II--1	25	- Réseau MT aérien Pylône métallique galvanisé (F)	01-00-02	TO		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--2	25	Pylône métallique (M)	01-01-01	TO		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--3	1	Poteau béton armé classe A 12 m 300 daN (F+M)	02-02-12	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--4	1	Poteau béton armé classe A 12 m 500 daN (F+M)	02-02-13	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--5	3	Poteau béton armé classe A 12 m 800 daN (F+M)	02-02-14	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--6	1	Poteau béton armé classe A 13 m 500 daN (F+M)	02-02-16	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--7	1	Poteau béton armé classe A 13 m 800 daN (F+M)	02-02-17	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--8	4	Poteau béton armé classe A 14 m 300 daN (F+M)	02-02-19	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--9	72	Poteau béton armé classe A 14 m 500 daN (F+M)	02-02-20	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--10	18	Poteau béton armé classe A 14 m 800 daN (F+M)	02-02-21	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--11	7	Poteau béton armé classe B 12 m 1000 daN	02-02-27	U		

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art./Sce	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
		(F+M)				
<b>PU en toutes lettres</b>						
II--12	3	Poteau béton armé classe B 12 m 1500 daN (F+M)	02-02-29	U		
<b>PU en toutes lettres</b>						
II--13	1	Poteau béton armé classe B 13 m 1000 daN (F+M)	02-02-30	U		
<b>PU en toutes lettres</b>						
II--14	1	Poteau béton armé classe B 13 m 1500 daN (F+M)	02-02-32	U		
<b>PU en toutes lettres</b>						
II--15	65	Poteau béton armé classe B 14 m 1000 daN (F+M)	02-02-33	U		
<b>PU en toutes lettres</b>						
II--16	43	Poteau béton armé classe B 14 m 1500 daN (F+M)	02-02-35	U		
<b>PU en toutes lettres</b>						
II--17	694	Massif de fondation normal (F+M)	03-02-01	M3		
<b>PU en toutes lettres</b>						
II--18	5	Armement NV galvanisé 170-125-N50-70 (F+M)	08-02-05	U		
<b>PU en toutes lettres</b>						
II--19	3	Armement NV galvanisé 170-125-N60-80 (F+M)	08-02-06	U		
<b>PU en toutes lettres</b>						
II--20	77	Armement NV galvanisé 170-125-N70-80-C70 (F+M)	08-02-07	U		
<b>PU en toutes lettres</b>						
II--21	2	Armement NV 225-115 (F+M)	08-02-08	U		
<b>PU en toutes lettres</b>						

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art./Sec	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
II--22	5	Armement nappe horizontale galvanisé H170 UPN (F+M)	08-02-09	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--23	2	Armement nappe horizontale galvanisé H170 UPN moisé (F+M)	08-02-10	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--24	96	Bras métallique galvanisé : jeu de 3 bras métalliques enveloppant B.A. (F+M)	08-02-13	JEU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--25	19	Bras métallique galvanisé : jeu de 3 bras métalliques pour pylône métallique (F+M)	08-02-14	JEU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--26	2.164	Menuiserie métallique galvanisée (F+M)	08-02-15	KG		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--27	1	Dépose armement support existant levé (M)	08-03-01	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--28	6	Jeu de 3 parafoudres (F+M)	10-02-05	JEU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--29	1	Transfèrement jeu de 3 chaines à éclateurs ou parafoudres (M)	10-06-01	JEU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--30	3	IACM à C/C 50 A 36 KV + Terre (F+M)	11-02-04	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--31	1	IACM à C/C 100 A 36 KV + terre (F+M)	11-02-06	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--32	4	IACM 36 KV SF6 400/400 A 12.5/32 KA (F+M)	11-02-18	U		

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Designation	Code Art./Sec	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--33	1	Dépose IACM (M)	11-03-01	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--34	1	Transfèrement IACM + terre (M)	11-06-01	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--35	1	IAT 400 A 36 kV + terre (F+M)	11-02-12	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--36	9	Chaîne d'isolateur à long fût en matériaux composites norme 11 compris accessoires + pince d'alignement (isolement 36 kV) (F+M)	13-02-17	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--37	15	Chaîne d'isolateur à long fût en matériaux composites norme 11 compris accessoires + pince d'ancrage (isolement 36 kV) (F+M)	13-02-18	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--38	200	Chaîne d'isolateur à long fût en matériaux composites norme 16 compris accessoires + pince AGSU d'alignement (isolement 36 kV) (F+M)	13-02-21	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--39	600	Chaîne d'isolateur à long fût en matériaux composites norme 16 compris accessoires + manchon d'ancrage (isolement 36 kV) (F+M)	13-02-22	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--40	8	Plaque d'identification ( IRD) grand modèle (F+M)	14-02-02	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--41	34.870,50	Fourniture câble Almelec 148 mm <sup>2</sup> (F)	15-00-08	KG		
<i>PU en toutes lettres</i>						

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Designation	Code Art./Sce	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
II--42	256,80	Fourniture câble Almelec 75,5 mm2 (F)	15-00-09	KG		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--43	152,212	Fourniture câble Almelec 34,4 mm2 (F)	15-00-10	KG		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--44	83,025	Transport, déroulage, réglage, compris élagage d'arbres éventuels ( sans désouchage ) du conducteur almelec 148 mm2 (M)	15-01-08	KMU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--45	1,20	Transport, déroulage, réglage, compris élagage d'arbres éventuels ( sans désouchage ) du conducteur almelec 75,5 mm2 (M)	15-01-09	KMU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--46	1,537	Transport, déroulage, réglage, compris élagage d'arbres éventuels ( sans désouchage ) du conducteur almelec 34,4 mm2 (M)	15-01-10	KMU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--47	12	Plus value pour remaniement de nappe 2ème catégorie (M)	15-07-02	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--48	1	Moins-value pour récupération y compris dépose d'une gamme de ligne 22KV Almelec plat (poteau BA) section 34,4 mm2		KM		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--49	7	Moins-value pour récupération y compris dépose d'une gamme de ligne 22KV Almelec plat (pylône+BA) section 75 ,5mm2		KM		
<i>PU en toutes lettres</i>						

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Designation	Code Art/Sec	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
<b>Sous-total II - Réseau MT aérien</b>						
III- III--1	3.070	- Réseau MT souterrain Tranchée normale à 1 circuit (F+M)	47-02-01	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--2	20	Tranchée normale à 2 circuits (F+M)	47-02-02	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--3	2.670	Tranchée normale à 3 circuits (F+M)	47-02-03	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--4	30	Tranchée traversée à 1 circuit (F+M)	47-02-05	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--5	30	Tranchée traversée à 2 circuits (F+M)	47-02-06	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--6	30	Tranchée traversée à 3 circuits (F+M)	47-02-07	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--7	4	Protection capot tôle galvanisée 5 m + traversée massif (F+M)	49-02-01	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--8	100	Réfection chaussée revêtue bitume (F+M)	50-02-01	M2		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--9	120	Réfection trottoir revêtement (F+M)	51-02-01	M2		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--10	226	Borne de signalisation ONE MT/BT (F+M)	52-02-01	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--11	1	Regard de visite (F+M)	53-02-01	M3		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--12	4	Fourniture et pose cellule interrupteur	62-02-04	U		

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art./Sce	Unité	PU HT (1)	Prix total
		préfabriquée pour réseau à isolement au SF6 36 kV (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--13	2	Fourniture et pose PT cabine préfabriquée 1 cellule protection transfo 24 kV ou 36 kV (F+M)	63-02-01	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--14	4	Fourniture et montage dispositif de détection de défaut sur câble souterrain MT ( DDS) (F+M)	65-02-09	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--15	33.900	Câble isolé au PRC 18/30kV (S26) (F) à champ radial en aluminium unipolaire 1x240mm <sup>2</sup>		M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--16	33.900	Câble isolé au PRC 18/30kV (S26) (M) à champ radial en aluminium unipolaire 1x240mm <sup>2</sup>		M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--17	12	Fourniture, confection et pose boîte d'extrémité synthétique type extérieur pour câble Alu ou Cu isolé au PRC 18/30kV tension d'isolement 36kV (F+M)		U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--18	24	Fourniture, confection et pose boîte d'extrémité synthétique type intérieur pour câble en Alu ou Cu isolé au PRC 18/30kV tension d'isolement 36kV (F+M)		U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--19	20	Fourniture, confection et pose boîte de jonction pour câble isolé au PRC Alu USP 18/30kV tension d'isolement 36kV (F+M)		U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--20	200	forage guidé horizontal (F+M)		M		

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

# BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art./Sce	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--21	8.100	tube annelé en double paroi de diamètre 110 mm (F+M)		M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
<b>Sous-total III- - Réseau MT souterrain</b>						
IV- IV--1	2	- Réseau BT aérien Poteau béton armé classe A 8 m 150 daN (F+M)	02-02-01	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--2	2	Poteau béton armé classe A 8 m 300 daN (F+M)	02-02-02	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--3	2	Poteau béton armé classe A 8 m 500 daN (F+M)	02-02-03	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--4	1	Poteau béton armé classe A 8 m 700 daN (F+M)	02-02-04	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--5	2	Poteau béton armé classe A 9 m 500 daN (F+M)	02-02-08	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--6	175	Câble isolé préassemblé en aluminium avec neutre porteur en Almelec 3x50 Alu + 16 Alu + 54,6 Alm (F)	34-00-05	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--7	120	Câble isolé préassemblé en aluminium avec porteur en Almelec 3x70 Alu+ 16 Alu + 54,6 Alm (F)	34-00-06	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--8	295	Pose sans accessoires câble isolé monophasé préassemblé en aluminium ( y compris manchons de jonctions éventuelles ) diverses sections (M)	34-01-06	M		

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Designation	Code Art./Sec	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--9	5	Accessoires pour câble isolé torsadé préassemblé tendu sur poteau ou potelet ensemble d'alignement (F+M)	36-02-01	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--10	5	Accessoires pour câble isolé torsadé préassemblé tendu sur poteau ou potelet ensemble d'ancrage simple (F+M)	36-02-02	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--11	5	Accessoires pour câble isolé torsadé préassemblé tendu sur poteau ou potelet ensemble d'ancrage double (F+M)	36-02-03	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--12	20	Connecteur de dérivation à perforation d'isolant réseau sur réseau en câble préassemblé isolé à 6 kV de 35 à 70 mm <sup>2</sup> Alu (F+M)	36-02-27	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--13	5	Connecteur simple dérivation à perforation d'isolant isolé à 6 kV pour section de 1,5 à 25 mm <sup>2</sup> sur conducteur d'EP (F+M)	36-02-28	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
<b>Sous-total IV- Réseau BT aérien</b>						

Montant global de l'Offre Hors Taxes :		
Taux du rabais :		Montant du rabais à déduire :
Montant global de l'Offre Hors Taxes rabais déduit :		
Taux de la TVA : (2) <i>En cas de plusieurs taux joindre le détail</i>		Montant de la TVA : (2)
Montant global TVA comprise : (2)		
Montant total en toutes lettres		
Taux du fret appliqué (3)		

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

(2) Non requis si prix CFR.

(3) Taux donné à titre indicatif par les soumissionnaires étrangers

**Pièce VI- Le bordereau des prix - détail estimatif**

**Direction Centrale Distribution  
Direction Régionale Distribution Casablanca**

**Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1**

**Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2**

**Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1**

**Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2**

**(Province de Berrechid)**

**Pièce VI- Le bordereau des prix - détail estimatif**

**LOT N° 4**

**(en neuf (9) pages : de la page 2/10 à la page 11/10)**

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Designation	Code Art/Sec	Unité	PU/HT (1)	Prix total
6 I- I--1	5	Lot4: Création départs 22KV LAAWAMER Tranche 2  - Etude	80-02-01	KM		
Etude complete reseau 2° categorie comprenant reconnaissance, balisage, levé du profil, report sur calque, repartition des supports, calcul mécanique et é lectrique y compris reprise éventuelle après examen par ONE avec fourniture de 16 plans l'ensemble (F+M)						
<i>PU en toutes lettres</i>						
I--2	2	Confection du dossier technique de branchements MT par commune en 20 exemplaires sur chemise simple (Modèle ONE) (F+M)	80-02-09	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
<b>Sous-total I- Etude</b>						
II- II--1	5	- Réseau MT aérien	01-00-02	TO		
Pylône métallique galvanisé (F)						
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--2	5	Pylône métallique	01-01-01	TO		
(M)						
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--3	1	Poteau béton armé classe A 12 m 300 daN	02-02-12	U		
(F+M)						
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--4	1	Poteau béton armé classe A 12 m 500 daN	02-02-13	U		
(F+M)						
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--5	2	Poteau béton armé classe A 12 m 800 daN	02-02-14	U		
(F+M)						
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--6	1	Poteau béton armé classe A 13 m 500 daN	02-02-16	U		
(F+M)						
<i>PU en toutes lettres</i>						

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art./Sce	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
II--7	1	Poteau béton armé classe A 13 m 800 daN (F+M)	02-02-17	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--8	4	Poteau béton armé classe A 14 m 300 daN (F+M)	02-02-19	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--9	14	Poteau béton armé classe A 14 m 500 daN (F+M)	02-02-20	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--10	4	Poteau béton armé classe A 14 m 800 daN (F+M)	02-02-21	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--11	7	Poteau béton armé classe B 12 m 1000 daN (F+M)	02-02-27	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--12	3	Poteau béton armé classe B 12 m 1500 daN (F+M)	02-02-29	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--13	1	Poteau béton armé classe B 13 m 1000 daN (F+M)	02-02-30	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--14	1	Poteau béton armé classe B 13 m 1500 daN (F+M)	02-02-32	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--15	12	Poteau béton armé classe B 14 m 1000 daN (F+M)	02-02-33	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--16	8	Poteau béton armé classe B 14 m 1500 daN (F+M)	02-02-35	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--17	172	Massif de fondation normal (F+M)	03-02-01	M3		

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art/Scé	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--18	2	Armement NV galvanisé 170-125-N50-70 (F+M)	08-02-05	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--19	3	Armement NV galvanisé 170-125-N60-80 (F+M)	08-02-06	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--20	17	Armement NV galvanisé 170-125-N70-80-C70 (F+M)	08-02-07	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--21	2	Armement NV 225-115 (F+M)	08-02-08	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--22	3	Armement nappe horizontale galvanisé H170 UPN (F+M)	08-02-09	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--23	1	Armement nappe horizontale galvanisé H170 UPN moisé (F+M)	08-02-10	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--24	18	Bras métallique galvanisé : jeu de 3 bras métalliques enveloppant B.A. (F+M)	08-02-13	JEU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--25	4	Bras métallique galvanisé : jeu de 3 bras métalliques pour pylône métallique (F+M)	08-02-14	JEU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--26	615	Menuiserie métallique galvanisée (F+M)	08-02-15	KG		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--27	1	Dépose armement support existant levé (M)	08-03-01	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art./Sec	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
II--28	6		10-02-05	JEU		
		Jeu de 3 parafoudres (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--29	1		10-06-01	JEU		
		Transfèrement jeu de 3 chaines à éclateurs ou parafoudres (M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--30	1		11-02-04	U		
		IACM à C/C 50 A 36 KV + Terre (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--31	1		11-02-06	U		
		IACM à C/C 100 A 36 kv + terre (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--32	2		11-02-18	U		
		IACM 36 KV SF6 400/400 A 12.5/32 KA (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--33	1		11-03-01	U		
		Dépose IACM (M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--34	1		11-06-01	U		
		Transfèrement IACM + terre (M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--35	6		13-02-17	U		
		Chaîne d'isolateur à long fût en matériaux composites norme 11 compris accessoires + pince d'alignement (isolement 36 kv) (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--36	12		13-02-18	U		
		Chaîne d'isolateur à long fût en matériaux composites norme 11 compris accessoires + pince d'ancrage (isolement 36 kv) (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--37	50		13-02-21	U		
		Chaîne d'isolateur à long fût en matériaux composites norme 16 compris accessoires + pince AGSU d'alignement (isolement 36 kv) (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art/Sec	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
II--38	150	13-02-22 Chaîne d'isolateur à long fût en matériaux composites norme 16 compris accessoires + manchon d'ancrage (isolement 36 kV) (F+M)		U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--39	4	14-02-02 Plaque d'identification ( IRD) grand modèle (F+M)		U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--40	6.457,50	15-00-08 Fourniture câble Almelec 148 mm2 (F)		KG		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--41	321	15-00-09 Fourniture câble Almelec 75,5 mm2 (F)		KG		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--42	152,212	15-00-10 Fourniture câble Almelec 34,4 mm2 (F)		KG		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--43	15,375	15-01-08 Transport, déroulage, réglage, compris élagage d'arbres éventuels ( sans désouchage ) du conducteur almelec 148 mm2 (M)		KMU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--44	1,537	15-01-10 Transport, déroulage, réglage, compris élagage d'arbres éventuels ( sans désouchage ) du conducteur almelec 34,4 mm2 (M)		KMU		
<i>PU en toutes lettres</i>						
II--45	5	15-07-02 Plus value pour remaniement de nappe 2ème catégorie (M)		U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
<b>Sous-total II- Réseau MT aérien</b>						
III-		<b>- Réseau MT souterrain</b>				
III--1	22.575	47-02-01 Tranchée normale à 1 circuit (F+M)		M		

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

# BORDEREAU DES PRIX

N° de Référence : DC491096

Monnaie de l'offre :

Poste	Quantité	Designation	Code Art./Sec	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--2	50	Tranchée normale à 2 circuits (F+M)	47-02-02	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--3	50	Tranchée normale à 3 circuits (F+M)	47-02-03	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--4	2.700	Tranchée normale à 4 circuits (F+M)	47-02-04	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--5	100	Tranchée traversée à 1 circuit (F+M)	47-02-05	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--6	15	Tranchée traversée à 2 circuits (F+M)	47-02-06	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--7	15	Tranchée traversée à 3 circuits (F+M)	47-02-07	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--8	100	Tranchée traversée à 4 circuits (F+M)	47-02-08	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--9	4	Protection capot tôle galvanisée 5 m + traversée massif (F+M)	49-02-01	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--10	100	Réfection chaussée revêtue bitume (F+M)	50-02-01	M2		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--11	120	Réfection trottoir revêtement (F+M)	51-02-01	M2		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--12	676	Borne de signalisation ONE MT/BT (F+M)	52-02-01	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--13	1	Regard de visite (F+M)	53-02-01	M3		

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Designation	Code Art/Scé	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--14	3	Fourniture et pose cellule interrupteur préfabriquée pour réseau à isolement au SF6 36 kV (F+M)	62-02-04	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--15	3	Fourniture et montage dispositif de détection de défaut sur câble souterrain MT ( DDS) (F+M)	65-02-09	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--16	101.400	Câble isolé au PRC 18/30kV (S26) (F) à champ radial en aluminium unipolaire 1x240mm <sup>2</sup>		M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--17	101.400	Câble isolé au PRC 18/30kV (S26) (M) à champ radial en aluminium unipolaire 1x240mm <sup>2</sup>		M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--18	22	Fourniture, confection et pose boîte d'extrémité synthétique type extérieur pour câble Alu ou Cu isolé au PRC 18/30kV tension d'isolement 36kV (F+M)		U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--19	40	Fourniture, confection et pose boîte d'extrémité synthétique type intérieur pour câble en Alu ou Cu isolé au PRC 18/30kV tension d'isolement 36kV (F+M)		U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--20	31	Fourniture, confection et pose boîte de jonction pour câble isolé au PRC Alu USP 18/30kV tension d'isolement 36kV (F+M)		U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--21	200	forage guidé horizontal (F+M)		M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
III--22	1.125	tube annelé en double paroi de diamètre		M		

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

# BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Désignation	Code Art./Sec	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
		110 mm (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
<b>Sous-total III- Réseau MT souterrain</b>						
IV- IV--1	2	- Réseau BT aérien Poteau béton armé classe A 8 m 150 daN (F+M)	02-02-01	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--2	2	Poteau béton armé classe A 8 m 300 daN (F+M)	02-02-02	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--3	2	Poteau béton armé classe A 8 m 500 daN (F+M)	02-02-03	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--4	1	Poteau béton armé classe A 8 m 700 daN (F+M)	02-02-04	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--5	2	Poteau béton armé classe A 9 m 500 daN (F+M)	02-02-08	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--6	175	Câble isolé préassemblé en aluminium avec neutre porteur en Almelec 3x50 Alu + 16 Alu + 54,6 Alm (F)	34-00-05	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--7	120	Câble isolé préassemblé en aluminium avec porteur en Almelec 3x70 Alu+ 16 Alu + 54,6 Alm (F)	34-00-06	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--8	295	Pose sans accessoires câble isolé monophasé préassemblé en aluminium ( y compris manchons de jonctions éventuelles ) diverses sections (M)	34-01-06	M		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--9	5	Accessoires pour câble isolé torsadé	36-02-01	U		

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

## BORDEREAU DES PRIX

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096

Poste	Quantité	Designation	Code Art/Sec	Unité	PU HT <sup>(1)</sup>	Prix total
		préassemblé tendu sur poteau ou potelet ensemble d'alignement (F+M)				
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--10	5	Accessoires pour câble isolé torsadé préassemblé tendu sur poteau ou potelet ensemble d'ancrage simple (F+M)	36-02-02	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--11	5	Accessoires pour câble isolé torsadé préassemblé tendu sur poteau ou potelet ensemble d'ancrage double (F+M)	36-02-03	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--12	20	Connecteur de dérivation à perforation d'isolant réseau sur réseau en câble préassemblé isolé à 6 kV de 35 à 70 mm <sup>2</sup> Alu (F+M)	36-02-27	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
IV--13	5	Connecteur simple dérivation à perforation d'isolant isolé à 6 kV pour section de 1,5 à 25 mm <sup>2</sup> sur conducteur d'EP (F+M)	36-02-28	U		
<i>PU en toutes lettres</i>						
<b>Sous-total IV- - Réseau BT aérien</b>						
Montant global de l'Offre Hors Taxes :						
Taux du rabais :			Montant du rabais à déduire :			
Montant global de l'Offre Hors Taxes rabais déduit :						
Taux de la TVA : (2) <i>En cas de plusieurs taux joindre le détail</i>			Montant de la TVA : (2)			
Montant global TVA comprise : (2)						
Montant total en toutes lettres						
Taux du fret appliqué (3)						

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

(2) Non requis si prix CFR.

(3) Taux donné à titre indicatif par les soumissionnaires étrangers

A

**Pièce VI- Le bordereau des prix - détail estimatif**

**Direction Centrale Distribution  
Direction Régionale Distribution Casablanca**

**Lot n° 1 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 1**

**Lot n° 2 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv BERRECHID III – Tranche 2**

**Lot n° 3 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 1**

**Lot n° 4 : Création des départs 22kV à partir du Poste 225/22kv LAAWAMER – Tranche 2**

**(Province de Berrechid)**

**Pièce VI- Le bordereau des prix - détail estimatif**

**Récapitulatif des quatre (4) lots  
(en deux (2) pages)**

## Pièce VI- Le bordereau des prix - détail estimatif

## BORDEREAU DES PRIX RECAPITULATIF

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096/2016/ONEE-BE

## Lot 1

Montant global de l'Offre Hors Taxes :			
Taux du rabais :		Montant du rabais à déduire :	
Montant global de l'Offre Hors Taxes rabais déduit :			
Taux de la TVA : (2) En cas de plusieurs taux joindre le détail		Montant de la TVA : (2)	
Montant global TVA comprise : (2)			
Montant total en toutes lettres			
Taux du fret appliqué (3)			

## Lot 2

Montant global de l'Offre Hors Taxes :			
Taux du rabais :		Montant du rabais à déduire :	
Montant global de l'Offre Hors Taxes rabais déduit :			
Taux de la TVA : (2) En cas de plusieurs taux joindre le détail		Montant de la TVA : (2)	
Montant global TVA comprise : (2)			
Montant total en toutes lettres			
Taux du fret appliqué (3)			

## Lot 3

Montant global de l'Offre Hors Taxes :			
Taux du rabais :		Montant du rabais à déduire :	
Montant global de l'Offre Hors Taxes rabais déduit :			
Taux de la TVA : (2) En cas de plusieurs taux joindre le détail		Montant de la TVA : (2)	
Montant global TVA comprise : (2)			
Montant total en toutes lettres			
Taux du fret appliqué (3)			

## Pièce VI- Le bordereau des prix - détail estimatif

## BORDEREAU DES PRIX RECAPITULATIF

Monnaie de l'offre :

N° de Référence : DC491096/2016/ONEE-BE

## Lot 4

<b>Montant global de l'Offre Hors Taxes :</b>			
<b>Taux du rabais :</b>		<b>Montant du rabais à déduire :</b>	
<b>Montant global de l'Offre Hors Taxes rabais déduit :</b>			
<b>Taux de la TVA : (2)</b> En cas de plusieurs taux joindre le détail		<b>Montant de la TVA : (2)</b>	
<b>Montant global TVA comprise : (2)</b>			
<b>Montant total en toutes lettres</b>			
<b>Taux du fret appliqué (3)</b>			

## Lots 1 + 2 + 3 + 4

<b>Montant global de l'Offre Hors Taxes :</b>			
<b>Taux du rabais :</b>		<b>Montant du rabais à déduire :</b>	
<b>Montant global de l'Offre Hors Taxes rabais déduit :</b>			
<b>Taux de la TVA : (2)</b> En cas de plusieurs taux joindre le détail		<b>Montant de la TVA : (2)</b>	
<b>Montant global TVA comprise : (2)</b>			
<b>Montant total en toutes lettres</b>			
<b>Taux du fret appliqué (3)</b>			

(1) Prix CFR pour les soumissionnaires étrangers si appel d'offres de fournitures

(2) Non requis si prix CFR.

(3) Taux donné à titre indicatif par les soumissionnaires étrangers